

15 juin 2021
Numéro 475

fenêtres s/ cours

Le journal du SNUipp-FSU

Bâti scolaire : l'urgence d'une refondation

actu
Une année
d'école,
malgré tout

l'interview
Claire Hédon,
défenseure
des droits

**NOUS SOMMES AUX CÔTÉS
DE CEUX QUI FONT GRANDIR
LES AUTRES.**

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres
sur gmf.fr/enseignement

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN



Sarah,
professeure des écoles.

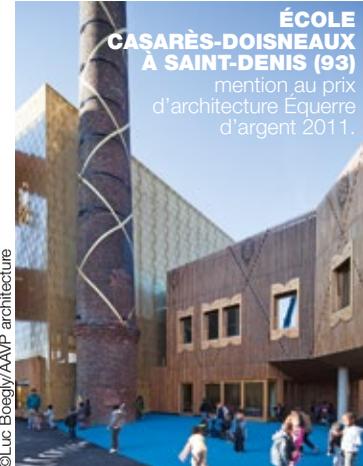
GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

*Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat AUTO PASS entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.



ÉCOLE CASARÈS-DOISNEAUX À SAINT-DENIS (93)
mention au prix d'architecture Équerre d'argent 2011.

© Luc Boesjy/AAVP architecture

12 dossier

Bâti scolaire : l'urgence d'une refondation

La crise sanitaire, les défis climatiques et les enjeux pédagogiques bousculent l'organisation des espaces scolaires.

5 L'enfant
Confinement : on continue à lire

6 actu
Une année d'école, malgré tout
8/ Le statut hiérarchique, c'est non ! / La grève des AESH
9/ MATERNELLE :
- Le cadre est préservé
- ITW Christophe Joigneaux

21 métier&pratiques
22/ La langue est aussi à nous toutes
25/ Entretien avec Caroline Hache
26/ «Para mi Espana es»
28/ À deux, c'est mieux

30 lire/sortir!
Estivales



10 grand angle
À Perpignan, l'école à la peine avec les gitans

32 société
Pour les personnes LGBTI, le chemin vers l'égalité est encore long **33/ Coup de pouce à la petite reine / À quand un pôle public du médicament ? / La Commune : interview Ludivine Bantigny**

34 interview
Claire Hédon
«Seules 10% des saisines émanent directement des enfants»

FENÊTRES SUR COURS N° 474 du 19 mai 2021 / Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris, tél. : 01 40 79 50 00, fsc@snuipp.fr **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Régis Metzger **RÉDACTION :** Lilia Ben Hamouda, Laurent Bernardi, Mathilde Blanchard, Guislaine David, Laaldja Mahamdi, Arnaud Malaisé, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Emmanuelle Quémard, Nelly Rizzo, Virginie Solunto **CONCEPTION-RÉALISATION :** NAJApresse / direction éditoriale : Julie Matas, graphique : Susanna Shannon **IMPRESSION :** SIEP Bois-le-Roi **RÉGIE PUBLICITÉ :** Mistral Media, 22 rue Lafayette 75009 Paris, tél. : 01 40 02 99 00 **PRIX DU NUMÉRO :** 1 euro **ABONNEMENT :** 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284. Adhérent du syndicat de la presse sociale



sommaire 3

éditorial
Les troupes sont fatiguées

Après une telle année pavée d'embûches où l'école aura fonctionné en mode dégradé, les troupes sont fatiguées. La crise sanitaire aura pris des chemins inattendus : déni de la contamination, problème de remplacement, changements incessants du protocole sanitaire. La continuité du service public d'Éducation a surtout été assurée par les enseignantes et enseignants qui ont tenu l'école à bout de bras permettant le présentiel pour leurs élèves. Maintenir ce lien au sein de la classe et de l'école est bien évidemment essentiel pour permettre à toutes et tous de réussir.



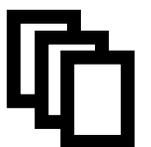
DES MIETTES PEU «HISTORIQUES»

L'année s'achève également avec les conclusions du Grenelle de l'Éducation, cette opération de com' qui prévoit de modifier le métier sans pour autant le revaloriser. Alors que le ministre nous promettait «une revalorisation historique» qui «devait permettre de faire du professeur français le mieux payé d'Europe», il a enterré la possibilité d'une loi de programmation pluriannuelle. Faut-il rappeler qu'en début de carrière l'écart est de 9,5% avec les pays de l'Union européenne et se creuse à 23,5% après 15 ans de carrière ? Personne n'a oublié les paroles d'Emmanuel Macron lors du grand débat : «Si je voulais revaloriser les enseignants, c'est dix milliards qu'il faudrait...». 400 millions d'euros sont donc bien des miettes peu «historiques».

Après une année d'école sous Covid, l'école attendait un plan d'urgence pour les élèves, elle a eu un Grenelle pour le ministre. Et l'on ne sait pour l'instant rien des conditions de sa rentrée.

GUISLAINE DAVID

Joint à ce numéro un supplément retraités.



RETRAITES, CRISE SANITAIRE, CARTE SCOLAIRE,
MOUVEMENT, PROFESSIONNALITÉ,
RÉUSSITE DE TOUS... LE SNUIPP-FSU AGIT
TOUTE L'ANNÉE TOUS AZIMUTS.
N'HÉSITEZ PLUS, REJOIGNEZ-NOUS!

#JEMESYNDIQUE

PAS DE MAGIE MAIS
UNE EXPERTISE MILITANTE
POUR VOUS AIDER

ADHERER.SNUIPP.FR

 SNUipp
FSU
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Confinement: on continue à lire

Plusieurs sondages montrent que les jeunes Françaises et Français restent très attachés à la lecture et ont continué cette activité durant les différents confinements. Mais lire devient une activité plus complexe pour des enfants privés d'école. En avril 2020, Claude Ponti dans le journal *Le Monde* voulait croire aux « bienfaits » du confinement sur la lecture, mais craignait que le sujet ne soit au cœur des inégalités sociales: « Cette crise risque d'accroître l'écart qui

existe entre les enfants qui ont déjà des livres à la maison et ceux qui n'en ont pas, entre les enfants qui peuvent se faire accompagner par leurs parents dans la lecture et ceux qui n'ont pas cette chance ». L'enquête SAPRIS¹ portant notamment sur la scolarisation et le travail scolaire à domicile durant le confinement, indique justement à quel point les conditions de vie des enfants, la disponibilité des parents et la capacité à suivre la scolarité à

distance des enfants sont déterminants dans les pratiques comme la lecture. Dans un cas sur cinq, les familles auraient éprouvé des difficultés pour aider les enfants. Même si les familles modestes semblent avoir consacré plus de temps que les autres au travail scolaire avec les enfants, elles ont eu d'importantes difficultés à mettre en œuvre l'école à la maison.

LAADJA MAHAMDI

1. Santé, pratiques, relations et inégalités sociales en population générale pendant la crise Covid-19.



© Millerand/NAJA

EN DIFFICULTÉ, LES
PROGRÈS RÉALISÉS CES
DEUX DERNIÈRES
DÉCENNIES SONT AINSI
EFFACÉS ET UN RETOUR
À LA SITUATION D'AVANT
LA COVID-19 SERAIT
POSSIBLE EN 2024 SI
LES MOYENS
NÉCESSAIRES ÉTAIENT
DÉPLOYÉS.

L'IMPACT DES
FERMETURES D'ÉCOLES
LIÉES À LA COVID-19
(ÉTUDE UNESCO 2021).
CELA REPRÉSENTE UNE
AUGMENTATION DE 20%
DU NOMBRE D'ÉLÈVES

C'EST LE NOMBRE
D'ENFANTS DANS LE
MONDE QUI
N'ATTEINDRONT PAS LE
NIVEAU MINIMUM DE
COMPÉTENCE EN
LECTURE EN RAISON DE

1000 MILLIONS

Une année d'école, malgré tout

Au-delà de la cacophonie ministérielle, le service public d'éducation a joué son rôle durant toute cette année scolaire avec des PE qui ont su tenir l'école à bout de bras.

Mi-juin, les enseignantes et les enseignants épuisés par des mois de fonctionnement atypique de l'école voient arriver la fin de l'année scolaire avec soulagement. En effet, cette deuxième année sous Covid aura été éprouvante à plus d'un titre. La rue de Grenelle, loin de tirer les leçons du premier confinement, a persisté dans son fonctionnement, traçant seule sa route. Impréparation, absence de concertation, annonces à grand renfort médiatique rythment le quotidien des équipes. Les élèves ont été bousculés dans leurs habitudes et apprentissages avec pour certains une augmentation des difficultés comme des troubles de l'attention ou encore une perte de repères.

UN GRENELLE DE LA COM

Alors que la crise aurait dû être l'occasion d'une remise en question de la politique

éducative et des réformes engagées, celles-ci perdurent. Les discussions sur le statut hiérarchique de la direction d'école, rejeté fortement par la profession, font leur retour. La mise en place des contrats locaux d'accompagnement remet en cause 40 ans de politique d'éducation prioritaire. La France, par rapport aux autres pays de l'OCDE, est un pays où le sous-investissement chronique pour l'école perdure. Sous couvert de réduire les inégalités, le resserrement sur les « fondamentaux » les aggrave en appauvrissant les apprentissages notamment ceux des élèves issus des milieux populaires. Les engagements du Grenelle de l'éducation encore en discussion sont sans surprise. Contrairement à ce qu'avait annoncé le ministre il y a quelques mois, les mesures de revalorisation sont loin d'être historiques. Seule une partie de la profession est concernée tan-

dis que, pour la majorité des PE, la revalorisation sera anecdotique. « Ressources humaines de proximité, accompagnement des personnels, personnalisation des parcours, esprit d'équipe » sont les sujets de l'agenda social à venir avec la vision managériale de la rue de Grenelle. Ces multiples réformes, sans lien apparent les unes avec les autres, visent à modifier en profondeur le système éducatif et par là même le mettent en danger.

PLAN D'URGENCE DÈS SEPTEMBRE

Malgré le manque d'accompagnement et de soutien de l'institution, face à des situations inédites, les PE ont su s'adapter. Cette année aura, une fois de plus, démontré le professionnalisme des personnels enseignants, leur souci constant d'assurer la sécurité et la sérénité dans les écoles pour les élèves et les familles.

Le ministre se targue du fait que la France est le pays qui a laissé le plus longtemps ses écoles ouvertes, le mérite en revient aux enseignantes et enseignants, AESH, personnels spécialisés et ATSEM qui ont porté à bout de bras le service public d'éducation. L'école a été traitée comme si elle était à l'abri du virus avec un reniement de l'accès prioritaire à la vaccination pour les personnels. Les PE ont eu bien du mal à exercer sereinement leur métier. Le ras-le-bol et le rejet du ministre n'entament pas la volonté de faire réussir tous les élèves. Mais l'école ne pourra continuer ainsi en laissant porter la responsabilité de son fonctionnement sur les seul-es enseignant-es. La rentrée s'annonce incertaine. Le SNUipp-FSU continue de porter de fortes ambitions pour l'école et réclame un plan d'urgence dès septembre. NELLY RIZZO



opinion

MALIK SALEMKOUR, PRÉSIDENT DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

« L'actualité montre que l'extrême droite et ses idées sont particulièrement

menaçantes.

Des forces politiques sont aux portes de la prise de responsabilités.

Il est important de dénoncer ces idées

porteuses de tensions, de haine, de discrimination et d'injustice. Le 12 juin et les mobilisations qui suivront témoignent de l'attachement à l'égalité, à la justice, sans discrimination, de la confiance dans une jeunesse non dangereuse et d'émancipation. Les questions de sécurité, de justice, d'inégalités sociales doivent se résoudre dans l'intérêt de tous pour obtenir une société apaisée. La crise sanitaire a engendré plus de tensions, de violences - conjugales et intrafamiliales - de faits divers dramatiques. Il faut trouver les moyens de sécuriser la population sans armer plus mais en reprenant les enjeux de fond. Une justice plus efficace n'est pas forcément une justice plus rapide mais une justice qui sait pourquoi elle agit. L'absence d'accompagnement et de réinsertion sociale ne favorise pas l'apaisement. Le Rassemblement National, vitrine des idées d'extrême droite, est à un haut niveau d'adhésion et de présence faute de projet alternatif. L'enjeu est de convaincre les habitants de France qu'il existe d'autres solutions. »

PROPOS RECUEILLIS PAR N.R.



© JF. Süsser

Le statut hiérarchique, c'est non !

Le débat sur la loi Rilhac se poursuit. Ministre, députés et sénateurs de la majorité tricotent un projet relevant d'une conception hiérarchique de la direction d'école dont la deuxième lecture à l'Assemblée pourrait se faire à la rentrée prochaine. Les

défenseurs de cette loi tentent de brouiller les pistes en utilisant des termes comme «délégation de compétences» ou «autorité fonctionnelle». Mais c'est bel et bien la tentation hiérarchique dont il est question avec le risque de mettre un

24% de moins...

Ou plus précisément 23,9% de moins. C'est l'écart de salaire net moyen entre les enseignant-es et les autres fonctionnaires de catégorie A, en 2019, selon l'INSEE. Elle souligne aussi l'écart

entre les femmes et les hommes qui ont un salaire moyen supérieur de 13,6% dans la fonction publique. Rappelons que 71% des enseignant-es français-es sont des femmes. Les engagements de revalorisation se heurtent encore à une réalité bien moins enjouée.

Langues régionales, les territoires mobilisés

Samedi 29 mai, manifestants et manifestantes ont dénoncé dans plusieurs départements la décision du Conseil d'État censurant l'article 4 de la loi Molac portant sur la protection et le développement des langues régionales. S'appuyant sur l'article 2 de la Constitution stipulant que «la langue de la République est le français», cette décision remet en cause

l'utilisation de signes diacritiques et le modèle immersif d'enseignement. Elle relance des tensions, en particulier dans les territoires où la langue régionale constitue un élément culturel important. Nombre d'élu-es dénoncent une politique «aux relents jacobins» remettant en cause un actuel consensus et plaident pour un changement de la Constitution.

terme à la culture de collégialité dans les écoles. De statut hiérarchique les PE n'en veulent pas dans leur majorité et l'ont signifié dans les différentes consultations organisées notamment par le ministère de l'Éducation nationale. Des mesures urgentes et ambitieuses en matière de décharges, d'aide administrative, de rémunération et de formation vaudraient mieux que les longs discours panégyriques pour les directeurs et directrices d'école.

Focus

OUTRE-MER: STOP AUX RÉDUCTIONS DE POSTES

Dans un rapport rendu le 1^{er} juin 2021 sur l'enseignement en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion, quatre députés ont fait le «*constat d'un contexte éducatif difficile marqué par de fortes contraintes*» entraînant «*un échec scolaire persistant*». Ils critiquent la «*logique purement comptable*» en vigueur dans ces académies et les suppressions de postes d'enseignants. Ils recommandent l'arrêt de «*toute réduction de postes*» et la mise en place de «*solutions innovantes adaptées aux réalités locales*».



LA GRÈVE DES AESH

menée le 3 juin dernier a été remarquée par l'ensemble des salles de presse, radios, télévisions et journaux. Une première action bien visible pour rappeler au gouvernement

que ces personnels restent les grandes oubliées en matière de formation, de salaire et de recrutement. Une reconnaissance pourtant incontournable pour que l'école devienne véritablement inclusive.

Programmes maternelle 2021

Le cadre est préservé

Si au final, les programmes de maternelle 2021 n'apportent apparemment que peu de changements par rapport à ceux de 2015, ils réclament de la vigilance. L'action du SNUipp-FSU avec ses partenaires syndicaux a permis de conserver l'architecture des programmes de 2015 ainsi que l'essentiel de ce qui faisait l'esprit de ces textes pour la maternelle (voir ci-dessous) : respect du rythme du jeune enfant, de son éducativité et de la progressivité des apprentissages.

Maintenir le cap d'une école singulière

Toutefois, les éléments de progressivité ajoutés, notamment concernant la langue et la phonologie, ou l'emploi de langue à la place de langage, mais surtout

certains attendus en français et en maths plus nombreux pourraient mettre en difficulté nombre d'enfants et exposer les enseignant-es à des prescriptions plus scolaires, plus individualisées. La GS n'est pas devenue l'année de préparation des évaluations CP mais certains attendus, qui introduisent des objectifs de cycle 2, ou les outils d'accompagnement à venir pourraient conduire à des enseignements trop précoces. C'est maintenant aux enseignant-es, acteurs et actrices de la transformation de l'école, de s'emparer des espaces de liberté pédagogique sauvegardés par l'action syndicale. Leur professionnalité, en lien avec la recherche, doit affirmer toute sa place et continuer de faire de l'école maternelle une école singulière.



L'évaluation positive

«L'évaluation constitue un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants; elle n'est pas un instrument de prédiction ni de sélection mais une observation attentive de l'enfant»



Activités physiques et artistiques

«Elles contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants»

Le rôle du jeu

«Le jeu favorise la richesse des expériences vécues par les enfants dans l'ensemble des classes de l'école maternelle et alimente tous les domaines d'apprentissages»



Littérature jeunesse

«La progressivité réside essentiellement dans le choix de textes de plus en plus longs et éloignés de l'oral [...] la littérature de jeunesse, avec les récits, les contes, les textes poétiques [...] y tient une grande place [...]»



Construction du nombre

«Le développement des premières compétences en mathématiques est un des objectifs prioritaires de l'enseignement à l'école maternelle. Cet enseignement structuré et ambitieux est assuré tout au long du cycle, à travers le jeu, la manipulation d'objets et la résolution de problèmes»

Extraits des programmes aménagés de 2021.

3 questions

CHRISTOPHE JOIGNEAUX,



professeur des universités Paris Est-Créteil, formateur à l'Inspe de Créteil.

nouveau modèle pédagogique, en raison des contradictions qu'elles portent : s'il s'agit de toujours mieux préparer les élèves à réussir scolairement, il faut aussi tenir compte de leur âge et donc plus qu'ailleurs, de la façon dont ils se développent. Faire apprendre, enseigner, développer l'autonomie intellectuelle des élèves, certes. Mais pas trop précocement, trop vite au risque sinon d'accroître les inégalités initiales entre les élèves et les sentiments d'échec qui peuvent en résulter. Trouver une troisième voie entre une pédagogie trop «dirigiste» et une autre qui serait trop «laxiste». Une nouvelle pédagogie du développement, pour reprendre une expression beaucoup utilisée dans les années 1970, adaptée à toutes les missions actuelles de l'école maternelle.

1. QUELLES ÉVOLUTIONS POUR L'ÉCOLE MATERNELLE ?

Depuis la fin des années 1970, les textes officiels relatifs à l'école maternelle mettent de plus en plus l'accent sur sa mission propédeutique, celle de préparer les élèves aux apprentissages programmés au début de l'école élémentaire, et sur son rôle dans la lutte contre l'échec scolaire. Dans le même mouvement, il est rappelé que l'école maternelle doit avant tout être une école, dans laquelle des élèves censés être de plus en plus autonomes et réflexifs, apprennent grâce aux étayages des enseignants. Malgré les inflexions du programme de 2015, ces derniers s'inscrivent dans cette «tendance lourde», qui se manifeste aussi par une relégation des autres missions historiques de l'école maternelle comme assurer le bien-être de l'enfant, prendre en compte son développement dans toutes ses dimensions, son épanouissement, sa socialisation, sa créativité, le vivre ensemble.

2. QUELLES TENSIONS PÉDAGOGIQUES POUR QUELS OBJECTIFS ?

Ces évolutions peinent donc à se traduire dans un

3. AU FINAL, QUE DIRE DE CES AJUSTEMENTS ?

La note du CSP de décembre 2020 concernant le futur programme faisait courir le risque que je viens d'évoquer : une insistance trop précoce sur des enseignements, notamment langagiers, qui n'auraient favorisé que les élèves les plus préparés à en tirer profit, donc injustes socialement. Mais la version actuelle du programme est de ce point de vue plus équilibrée, très proche en fait du programme de 2015. PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

À Perpignan, l'école à la peine avec les enfants gitans

Avec la crise sanitaire, la scolarisation des enfants tziganes ou du voyage, sédentarisés ou non, s'est effondrée partout en France. Une situation qui touche particulièrement les communautés gitanes de Perpignan.

« Il y a des enfants inscrits sur ma liste de classe que je n'ai jamais vus depuis le début de l'année », indique sans détour Lise Naranjo, adjointe à l'école Hélène Boucher située au nord de Perpignan et scolarisant une proportion d'environ 60 à 70% d'enfants d'origine gitane. Une situation qui se retrouve sur l'ensemble des écoles de la commune scolarisant des élèves gitans. « Alors qu'on avait un peu réussi à remonter la pente jusqu'à près de 73% de taux de présence, on n'atteindra pas 50% cette année », indique Carole Duhale, directrice de l'école depuis 15 ans. En cause la crise sanitaire qui vient s'ajouter à l'absentéisme des enfants de cette communauté. « Ces familles développent des réflexes surprotecteurs vis-à-vis de leurs enfants et beaucoup ont peur », souligne Carole. « Avant le confinement du printemps dernier, je leur tenais des paroles rassurantes, mais la communauté a connu des décès et avec la fermeture des écoles, la peur s'est installée. C'est tout un travail de longue haleine qui s'effondre », analyse de manière dépitée la directrice. L'absentéisme des enfants gitans c'est la préoccupation première des écoles qui les accueillent. À Perpignan,



À 8H30, il n'y a pas foule devant l'école la Miranda à Perpignan (66).

cette acuité est d'autant plus grande que les gitans se répartissent sur seulement quelques écoles. Une école leur est entièrement réservée au cœur du quartier Saint Jacques, par un savant découpage de la carte scolaire. « En 2005, de dramatiques affrontements meurtriers entre les communautés gitanes et maghrébines se déroulent dans le quartier sur fond de trafic de stupéfiants », se souvient Jean Casanova, psychologue de l'Éducation nationale sur le secteur, aujourd'hui en retraite. « L'école est désertée et la commune et l'inspection académique décident alors de faire de la Miranda une école expérimentale avec des moyens dédiés spécifiques ». L'école s'ouvre alors aux familles et « des mamans viennent assister à la classe », raconte encore Jean. « Le matin, des mé-

diatrices employées par la mairie vont même taper aux portes du quartier pour tenter de convaincre de venir à l'école. C'est un quartier très déshérité, mais il est l'objet de toutes les attentions ».

UNE ÉCOLE DÉDIÉE

L'école de la Miranda est une petite merveille bâtie au droit de l'église Saint Jacques de Perpignan au cœur du quartier. « La mairie de l'époque avait parié sur le fait qu'une école implantée sur place allait aider les familles et les enfants à la fréquenter », indique Emmanuelle Domnieri, directrice de ce groupe scolaire qui comprend une maternelle et une élémentaire. « Un choix qui a entraîné de facto une absence complète de mixité scolaire fort dommageable. Mais c'est un pari perdant pour une école qui est devenue

communautaire. Depuis quinze ans, on n'avance pas » analyse-t-elle. Ce matin-là, les sept classes n'accueillent que quatorze élèves au total. « Une moyenne de 10 enfants le matin et 90 l'après-midi sur 240 inscrits », précise la directrice. Il y a bien quelques réussites avec les enfants de celles et ceux qui ont fréquenté l'école, il y a peu. « On commence à avoir des toutes petites sections qui viennent à l'école et pour l'équipe, c'est une petite victoire que des mamans gitanes acceptent de nous confier leur enfant si jeune », se rassure-t-elle. Et l'équipe ne lâche rien. Aidée par les deux médiatrices de l'école, Emmanuelle dresse avec régularité la liste des enfants absents. « J'effectue 90 signalements par mois, près de 800 à l'année. Quelques familles ont dû suivre des stages de parentalité, mais sur la tren-

taine que j'ai pu recenser, aucune n'a remis son enfant à l'école », constate-t-elle non sans une certaine amertume.

LA PISTE PÉDAGOGIQUE

La place et le rôle donnés à l'école restent encore très limités au sein de la communauté. « Nous, on ne veut pas devenir avocat est une phrase qui revient souvent », rapporte Jean-Paul Bianchi, IEN chargé de mission pour les enfants gitans. « Ils pensent que lire, écrire, compter ça suffit, ce qui explique un plus fort absentéisme à partir du cycle 3 ». Pour autant, cet IEN soutient que ces enfants ont des besoins éducatifs particuliers parmi d'autres et que seule cette prise en compte permettra de progresser. Les pistes pédagogiques ne manquent pourtant pas dans les écoles concernées. « Ce sont des trésors que développent les équipes » concède l'inspecteur. « On a tenté énormément de projet, on individualise les parcours. On a essayé les ceintures de comportements, les classes flexibles... », raconte Carole, la directrice d'Hélène Boucher. « Parfois, il y a quelques frémissements, auxquels on s'accroche, mais ce n'est pas très satisfaisant. C'est sur le plan du climat scolaire, de la violence physique et verbale que les résultats sont les plus probants », analyse-t-elle. « La difficulté pour les enseignants est d'être en permanence dans l'incertitude de qui et de combien vont être présents. Et c'est remis en cause à chaque demi-journée », explique encore Emmanuelle, directrice de la Miranda. « Sur l'équipe, on a réussi à faire venir une enseignante spécialisée en pédagogie Montessori, c'est un souffle qui nous apporte une dynamique intéressante, mais ça ne fait pas tout », poursuit-elle. Toutes deux se sentent parfois un peu abandonnées au gré des enjeux politiques municipaux qui ménagent particulièrement la communauté pour des raisons proprement électoralistes. La nouvelle municipalité RN ne semble pas davantage vouloir renverser la table. « C'est une communauté qui a besoin d'être rassurée », explique Sophie Blanc, adjointe au maire en charge des affaires scolaires. « L'école de la Miranda est une des écoles les plus jolies de la ville et si on l'enlève, on a peur qu'ils n'aillent pas ailleurs. Même si l'effectif est très bas, il faut la maintenir ».

Focus

« ON N'EST PAS DES PAYOUS*! »

« Les gitans sont des gitans, ni des tziganes, ni des gens du voyage », explique Rubio Yoanna, anthropologue à l'école des Hautes études en sciences sociales (EHESS) et elle-même issue d'un mariage mixte entre une maman gitane et un père Payou. « Tout faire pour ne pas ressembler aux Payous est ce qui les définit encore le mieux », explique-t-elle encore. Aussi la mise en jeu des stéréotypes les concernant réactualise et entretient la frontière avec les « Français » selon leur propre terme. Ils constituent un groupe très soudé et solidaire qui n'hésite pas à envahir de manière massive des espaces publics, parfois bruyamment. « Quand on est gitan, il faut aussi savoir faire gautch », indique encore l'anthropologue, « c'est-à-dire se tenir convenablement, savoir faire plaisir mais aussi savoir faire dans l'excès pour scandaliser le Payou ». Ainsi la communauté sait transformer les instruments d'assignation qui lui sont attribués en des instruments d'émancipation. « C'est un patrimoine immatériel très fort », indique encore la chercheuse, « qui induit un processus d'intériorisation de ces façons d'être pour maintenir les autres à distance ».

* Les Français, les autres, en catalan.

Avec le mois de juin qui arrive, l'année scolaire qui n'a pas commencé pour certains se termine déjà pour les élèves de la communauté gitane. Beaucoup partent en vacances pour les trois mois d'été dans les campings de bord de mer, non loin de Perpignan. L'équipe de la Miranda est déjà tournée vers la rentrée et espère que la crise sanitaire dépassée, les enfants vont davantage revenir à l'école. LAURENT BERNARDI

Bâti scolaire: l'urgence d'une refondation

Dossier réalisé
par Laurent Bernardi,
Mathilde Blanchard,
Emmanuelle Quémard
et Nelly Rizzo

dossier

La crise sanitaire, les défis climatiques et les enjeux pédagogiques bousculent l'organisation des espaces scolaires hérités de Guizot et Jules Ferry. La France doit repenser son modèle d'architecture scolaire et rattraper son retard sur les autres pays européens.

Bâti scolaire : l'urgence d'une refondation

Distanciation physique dans les cours de récréation, à la cantine et dans les classes, obligation pour les enfants de se laver les mains sept fois par jour, ventilation des locaux, apprentissages en demi-jauge... La crise de la Covid-19 et le protocole sanitaire ont placé le bâti scolaire au cœur des réflexions sur l'école d'aujourd'hui. Déjà sensibilisés à l'impact du dérèglement climatique sur les conditions d'apprentissage des élèves et sur leur propre environnement de travail, les enseignants et enseignantes ont pu éprouver pendant la pandémie les nombreuses difficultés à exercer leur métier dans des locaux généralement inadaptés et peu modulables.

N'ayant quasiment pas évolué depuis Jules Ferry, l'organisation de l'espace scolaire apparaît, en effet, aujourd'hui en profond décalage avec les exigences pédagogiques, sanitaires et climatiques du XX^e siècle (page 16). Intégrer la place du numérique dans les classes, concevoir des bâtiments capables de résister aux épisodes caniculaires, imaginer des locaux plus sobres sur le plan énergétique, adapter l'architecture à l'inclusion scolaire ou à d'autres formes pédagogiques (autres que celle d'un enseignant avec une classe en autobus), tels sont les enjeux qui se posent aux collectivités chargées de construire et d'entretenir les écoles maternelles et élémentaires. Or, les collectivités locales sont loin d'être égales pour tenir de tels objectifs. Si la capacité d'investissement des villes constitue un élément clé pour construire et entretenir les bâtiments scolaires, la volonté des élus en matière de politique éducative joue également un rôle essentiel. Ainsi, le patrimoine bâti, dans un pays qui compte 44 455 écoles publiques, est loin d'avoir la même qualité à travers les territoires. Une inégalité dénoncée par le SNUipp-FSU qui propose d'adosser les programmes de construction et de rénovation à un financement national (page 15).

LA FRANCE, BONNET D'ÂNE DE LA SURFACE PAR ÉLÈVE

Si la crise sanitaire a mis en évidence l'inadaptation du modèle français de bâti

scolaire, elle a également permis de constater que la France accuse un réel retard par rapport à de nombreux pays économiquement comparables. « *Quand on compare nos surfaces de classe avec d'autres pays, on est bon dernier*, observe Suzanne Déoux, médecin et spécialiste de l'ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain. *La surface libre par élève est de 1 m² en France (alors qu'elle était de 2 m² dans les années 1950) et atteint 4,30 m² dans plusieurs pays européens et même 7,2 m² au Danemark* » (page 19). Au-delà de cette notion d'espace, les bâtiments scolaires français offrent aux élèves et aux enseignants une organisation peu favorable à la mise en œuvre d'autres pratiques pédagogiques. « *Résumer la fonction de l'école à des apprentissages purement scolaires est une vision réductrice. Il y a les apprentissages formels, mais aussi le corps, le développement artistique, le vivre ensemble...* », souligne l'universitaire Pascal Clerc (page 17).



NÉCESSITÉ D'INVESTIR

« *Selon que tu habites une commune riche ou pauvre, tu ne seras pas logé à la même école* ». Avec un cahier des charges sous forme de préconisations minimalistes et non d'obligation, les collectivités restent les maîtres d'ouvrage pour les constructions scolaires. Aussi il n'est pas étonnant qu'au gré des moyens et des volontés politiques territoriales diverses, les investissements soient plus ou moins conséquents. Ici, on économise sur le mètre carré, là, on réduit les dépenses sur les matériaux et les aménagements alors que dans d'autres lieux, des réussites architecturales et fonctionnelles sortent de terre. N'y a-t-il pas urgence après la crise sanitaire et les épisodes de chaleur à investir massivement dans ces lieux de vie afin qu'ils soient complètement « sécurisés » et adaptés aux apprentissages ? Depuis belle lurette, le SNUipp-FSU réclame sur la question un programme de constructions et surtout de rénovations, appuyé par un financement national.

RENDRE LES ÉCOLES PLUS HABITABLES

Sur le terrain, des initiatives voient toutefois le jour pour offrir aux enfants un bâti scolaire à la fois soucieux de leur santé et prenant mieux en compte l'environnement. Ainsi, à Fégréac (Loire-Atlantique), une commission extra-municipale réunissant élus, personnels enseignants et scolaires, parents d'élèves et élèves a permis de doter le village d'une école maternelle ouverte sur la nature environnante, économe en énergie et bénéficiant d'une bonne isolation phonique et thermique (page 17). « *Les ateliers ouverts sur l'extérieur permettent aux élèves de se concentrer davantage sans qu'ils se sentent enfermés ni dérangés par le groupe classe* », témoigne Marie-Agnès Cadiet, enseignante en petite section. À Marseille, les équipes pédagogiques de l'école élémentaire National s'appuient à surmonter les difficultés inhérentes aux conditions socio-économiques de ce

quartier défavorisé et à la forme du bâtiment -un ancien bureau de poste- mis à la disposition de la communauté éducative. Exiguïté des classes, locaux délabrés, cour de récréation enclavée entre les immeubles voisins, trottoirs trop étroits, mauvaise isolation phonique... Dans l'intérêt des enfants, les enseignants n'hésitent pas à mettre eux-mêmes la main à la pâte pour améliorer ce qui peut l'être (page 18). La conception des bâtiments scolaires apparaît donc comme une problématique essentielle pour l'éducation des enfants et leur épanouissement personnel. « *Aujourd'hui, nous sommes en présence de logiques dominantes de fermeture des écoles avec une obsession sécuritaire qui les transforme en forteresse*, indique Pascal Clerc. *Cette organisation de l'école n'est jamais interrogée d'un point de vue pédagogique. Il est urgent de rendre les écoles plus habitables, de passer d'une logique de la séparation à une logique de la relation* ».

“Résumer la fonction de l'école à des apprentissages purement scolaires est une vision réductrice. Il y a les apprentissages formels, mais aussi le corps, les sens, le développement artistique, le vivre ensemble...”



Deux siècles de fondation

Au fil du temps, la conception architecturale des écoles s'est articulée autour de trois axes : la pédagogie, l'hygiène et l'économie.

L'enseignement était là avant l'école et les premières traces de lieux scolaires au XIII^e siècle sont universitaires avec la Sorbonne. Les maîtres d'école enseignaient souvent depuis leurs propres logements ou leur jardin avant les premières écoles qui occupèrent des bâtiments existants. Les premières constructions spécifiques apparaissent tardivement, sous l'impulsion des lois Guizot en 1833 et 1878 obligeant à la construction de « maisons d'école ». Un guide de l'architecte Bouillon fixe des normes, en particulier sur la taille des classes en fonction du nombre d'élèves, mais aussi sur la ventilation, la luminosité, la cours de récréation et même

la décoration de classe. La loi de 1884 instituant la nécessité d'une mairie par commune développera souvent la construction d'un édifice unique. L'école obligatoire de Jules Ferry entraînera ensuite la construction de centaines de groupes scolaires toujours pensés en référence à une pédagogie simultanée, avec tables et chaises face à une estrade. Dans les années 1930, face à l'épidémie de tuberculose, des dispositions en faveur de l'hygiène imposent un certain renouvellement avec un agrandissement des cours de récré et des toilettes. Des écoles de plein air voient le jour, telle la célèbre école de Suresnes (Hauts-de-Seine) avec ces baies ouvrables et une « perméabilité pédagogique » des espaces. Mais après la guerre, avec la nécessité de reconstruire rapidement puis avec la hausse démographique et les contraintes économiques, la construction scolaire se standardise de nouveau dans un objectif d'économie de surface. Les projets alternatifs, rares avant les années 1990, restent toujours marginaux. Or, les besoins créés par l'inclusion scolaire ou plus récemment par le dédoublement des GS-CP et CE1 en éducation prioritaire montrent l'enjeu d'une réflexion sur l'organisation spatiale. Ni les réflexions sur les pratiques pédagogiques, ni l'apparition du numérique, ni le partage des locaux ne viennent fondamentalement bousculer l'aménagement ou les conceptions du bâti en apportant des reconfigurations qualitatives.

Concilier écologie et pédagogie

Le pôle maternelle de Fégréac (44) a été pensé collectivement. Un bâti scolaire soucieux de l'enfant et de l'environnement.

« *Transparence, lumière, bien-être, esthétisme* » sont les mots employés par les enseignantes de la maternelle de Fégréac en Loire Atlantique (44) pour qualifier l'école. Installés devant la baie vitrée face à la cour, les élèves de petite section de Marie-Agnès Cadiet réalisent une construction. « *Installer des ateliers ouverts sur l'extérieur permet aux élèves de se concentrer davantage sans qu'ils se sentent enfermés ni dérangés par le groupe classe, précise Marie-Agnès. J'y privilégie des activités qui demandent de la réflexion et de l'imagination.* » Dans cette école, le bâti a été pensé et construit pour les enfants : exit les couloirs angoissants, les lieux de rassemblement bruyants ou le préau d'antan. Les toilettes et les salles de repos se trouvent à proximité des classes. « *Cela développe l'autonomie et respecte le rythme de chaque enfant, explique l'enseignante. C'est un véritable confort pour les élèves et pour les adultes.* » Par temps de pluie, la grande coursive qui longe le bâtiment se transforme en piste de course pour certains tandis que d'autres s'activent en construisant des cabanes avec les jeux de cour. Par beau temps, elle est prisée pour son ombre.

UN PROJET CONCERTÉ

Mais l'aménagement n'est pas le seul atout de cette école. Construite il y a dix ans, elle

a été pensée collectivement et fait encore figure de modèle. « *Nous avons constitué une commission extrascolaire rassemblant les enseignants, les parents d'élèves, le conseil municipal des enfants, les autres personnels de l'école et les élus* », rapporte Yvon Mahé, ancien maire de la commune. Les concertations ont duré un an et « *ont permis d'aller plus loin que ce que nous avions envisagé* », précise Serge Jacobert, ancien adjoint aux affaires scolaires. L'objectif était d'avoir un bâtiment basse consommation, de haute qualité environnementale avec un coût de fonctionnement peu élevé. « *L'architecte a proposé de conserver le bâti existant en construisant autour, de préserver le verger et l'herbe, de ne bitumer qu'une partie de la cour, d'utiliser la terre du sol pour réaliser les briques des murs et les gravats pour installer les fondations d'un poulailler, détaille Serge. Les toits ont aussi été végétalisés pour limiter l'écoulement d'eau* ». Quant au chauffage, il est assuré par une chaudière à plaquette alimentée par les bois communaux. Des panneaux photovoltaïques sont également installés sur la coursive et rapportent entre 12 000 et 13 000 euros d'énergie par an. « *L'école a reçu le label E3D attestant la démarche de développement durable dans laquelle nous sommes engagés* », se félicite Jérôme Leguilly, directeur de l'école. Le papier et les cartouches d'encre d'imprimantes sont recyclés, les élèves du pôle élémentaire souhaitent réaménager leur cour en la rendant plus verte et la communauté éducative projette de diminuer les déchets plastiques liés à la distribution des repas de cantine. Une école qui allie respect de l'enfant et de l'environnement.

3 QUESTIONS À...

« D'UNE LOGIQUE DE LA SÉPARATION À UNE LOGIQUE DE LA RELATION »



Pascal Clerc, professeur des universités en géographie à CY Cergy Paris Université

1. QUEL LIEN ENTRE ARCHITECTURE SCOLAIRE ET APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES ?

Si l'on s'en tient aux apprentissages purement scolaires, il n'y a pas d'études en France qui prouvent que le bâti scolaire détermine les apprentissages dans un sens ou dans un autre. Mais résumer la fonction de l'école à des apprentissages purement scolaires est une vision réductrice. En effet, il y a les apprentissages formels mais aussi, le corps, les sens, le développement artistique, le vivre ensemble... Différents travaux de recherche montrent des liens entre les espaces et le mieux-vivre ensemble. Prenons l'exemple de la cour d'école, selon la manière dont elle est organisée, elle contribue à dé-générer les espaces et favorise la mixité.

2. L'ARCHITECTURE SCOLAIRE PEUT-ELLE INFLUER SUR LES PRATIQUES ENSEIGNANTES ?

Il faut prendre en compte la notion d'inertie spatiale. Une école construite il y a un siècle est en décalage avec ce qui se fait dans cette école aujourd'hui. Mais à une échelle plus fine, la disposition, le mobilier, la présence de coins dans la classe révèlent des choses sur la pratique des enseignants. Le nombre de salles, la présence d'espaces modulables peuvent aussi influencer sur les pratiques mais

ce qui est essentiel, est ce qu'en fera l'équipe enseignante. L'école pourrait être un lieu de vie, dans lequel l'enfant doit pouvoir vivre en totalité. Avoir une belle école, c'est aussi être considéré, avoir plaisir à s'y rendre et à apprendre. D'autant que les élèves n'ont pas des demandes extravagantes. Ils veulent, par exemple, des petits coins pour s'installer seuls ou en petits groupes, des espaces où ils peuvent échapper au regard de l'adulte, de la verdure, du confort avec des sièges ou canapés pour s'affaler, la présence d'animaux, de jardins... Autant d'aménagements qui permettraient de mieux habiter l'école.

3.

QUELLE PLACE DONNER À L'ENVIRONNEMENT PROCHE ?

Il s'agit d'un débat récurrent, une école fermée ou ouverte sur l'extérieur ? Aujourd'hui, nous sommes en présence de logiques dominantes de fermeture des écoles avec une obsession sécuritaire qui les transforme en forteresses. Cette organisation de l'école n'est jamais interrogée d'un point de vue pédagogique. Il est urgent de rendre les écoles plus habitables, de passer d'une logique de la séparation à une logique de la relation. Je plaide pour une école ouverte : aller dans les parcs, les forêts mais aussi faire entrer dans l'école des objets, des témoins, des acteurs. La crise sanitaire a eu dans un sens un effet positif sur l'ouverture des écoles, elle a été l'occasion de repenser les pratiques pédagogiques, de faire classe dehors. Il y a une vraie réflexion autour des apports de la nature dans les apprentissages des élèves. Cette crise peut être l'occasion de poursuivre ces changements.



GROUPE SCOLAIRE JEAN-JAURÈS, de la cité-jardin du Pré-Saint-Gervais (93), construit dans les années 30.



À Marseille, un état d'usure avancé

À l'école élémentaire National de Marseille (13), les enseignant-es font face à un délabrement qui s'éternise.

L'école élémentaire National dans le troisième arrondissement de Marseille (Bouches-du-Rhône), quartier populaire, témoigne emblématiquement de l'insalubrité des écoles de la ville. L'édifice correspond à d'anciens locaux de la Poste, il n'a donc pas été pensé en fonction de possibles pédagogiques, ni même plus globalement pour accueillir les quelques 390 élèves. Ce qui manque le plus, c'est l'espace. L'exiguïté se ressent avant même d'entrer dans l'école, avec un trottoir trop étroit pour accueillir le flux des familles. L'équipe éducative a aménagé deux lieux de sorties, puis trois depuis la Covid-19, histoire de répartir un peu l'affluence, mais cela reste serré. Ce manque d'espace se retrouve dans les classes avec des pièces étroites. Le dédoublement des CP et CE1 pour cette école de REP+ a complexifié le problème. Certain-es, ont mis des cloisons pour séparer la classe, ce qui donne 25 m² pour 12 élèves! Pas de quoi proposer des espaces lecture ou de réfléchir à des configurations en îlots. «*Régulièrement, nous nous installons dans la BCD avec mon groupe d'élèves*», explique Mickaël Bréglino, enseignant en CP. «*Mais c'est fluctuant car elle sert aussi à toute l'école.*»

La cour de récréation, enclavée entre les bâtiments, n'est pas plus large. L'équipe enseignante a pourtant travaillé à son aménagement avec les élèves qui avaient mis en place des zones d'activités. Mais

cela ne crée pas d'espace pour courir. Si le protocole sanitaire a engendré des récréations décalées réduisant la densité, la première commence à 9h25 ce qui n'est pas très «raccord» avec les besoins de pause. C'est également une gêne pour les élèves encore en classe.

CHANTIER EN ATTENTE

Au-delà de l'inadaptation du bâti, le manque d'entretien pendant des années des écoles marseillaises entraîne un état de délabrement qui ne permet pas un climat «sécuré». Il faut parfois jongler entre les gouttes d'eau : gouttières cassées, fuites dans le plafond, cour inondée. Et puis il y a le carrelage décollé, les dalles de plafond ou du préau qui tombent, les portes coincées, les larves de moustiques, les moisissures ou les effritements de murs... Là encore, les PE pallient comme ils peuvent en recollant les dalles, en achetant des étagères ou en installant des tringles et des rideaux pour rendre la classe plus agréable. «*Pour que ça avance, on s'est habitué à faire nous-mêmes*», précise Mickaël. Malgré la réalisation de travaux d'urgence, l'essoufflement se fait sentir et les perspectives s'enlisent. La vétusté et l'inadaptation des bâtiments nécessitent une rénovation d'ampleur, or elle ne cible pour l'instant que 10 écoles sur les 511 de la ville et le plan d'urgence reste suspendu à une subvention de l'État. En attendant, «*on garde le sentiment que l'effort n'est pas fait pour ces familles, ces conditions s'ajoutent aux manques de moyens actuels dans l'éducation. Alors malgré l'usure, on continue à accueillir les enfants au mieux en tentant de faire que les inégalités se creusent moins vite.*»

Ressources

POUR PRÉPARER DE POSSIBLES PROJETS

«*L'équipement scolaire doit être à l'échelle des enfants et doit favoriser le vivre ensemble*», peut-on lire dans «*Le Calepin*» spécial équipements scolaires du CAUE* d'Occitanie.

Des conseils pour choisir entre réhabilitation ou nouveau bâtiment, et des questions vives posées aux architectes et aux élu-es.

À DÉCOUVRIR SUR

LES-CAUE-OCCITANIE.FR

*Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement

CONTRIBUTION DU CNESCO

En octobre 2017, le CNESCO publiait une contribution sur l'architecture scolaire, dans le cadre d'un travail sur la qualité de vie à l'école. Considérant qu'une architecture adaptée est un levier pour améliorer les conditions d'apprentissage. «*Repenser les espaces en phase avec le développement durable, modulable, sécurée, accessible, connectée et associant les divers acteurs et actrices*», parmi les pistes développées dans ce dossier.

À LIRE SUR CNESCO.FR

L'EXPERTISE DES DDEN

Les Délégués départementaux de l'Éducation nationale accompagnent les écoles dans les relations avec les divers partenaires. Une aide qui peut s'avérer précieuse lors des échanges autour de la restauration ou des problématiques sur les locaux. Ils et elles ont, par exemple, établi un relevé des besoins pour les écoles de Marseille. Leur revue de septembre 2020 porte justement sur le bâti scolaire.

WWW.DDEN-FED.ORG

“Aucun étage de la pyramide des besoins ne doit être oublié”

BIO

Suzanne Déoux, docteure en médecine, professeure associée à l'université d'Angers, est conceptrice du Master RISEB (Risques en santé dans l'environnement bâti). Autrice de plusieurs ouvrages dont *Bâtir pour la santé des enfants* (medieco éditions).



rature, d'hygrométrie et une réponse adaptée à notre besoin d'espace en surface et volume. Quant aux besoins psychologiques, le bâti doit favoriser la créativité, le jeu, le lien à la nature... Enfin, les besoins sociaux nécessitent des espaces de rencontre et de convivialité adaptés à l'âge des élèves. Aucun étage de la pyramide des besoins ne doit être oublié ou sacrifié lorsque l'on pense une construction scolaire.

LA CRISE SANITAIRE, UN RÉVÉLATEUR DE BÂTIMENTS SCOLAIRES INADAPTÉS?

S.D. : Quand j'ai lu les injonctions du Conseil scientifique du 24 avril 2020, j'ai pensé qu'ils n'avaient jamais visité une école. Se laver les mains, sept fois dans la journée, c'est très bien mais encore faudrait-il que les locaux le permettent. Avec un lavabo pour 20 enfants, chaque séance peut durer 15 minutes. Et quand on compare la moyenne de nos surfaces de classe avec d'autres pays, on est bon dernier. Pour respecter la distance minimale qui était recommandée de 1m de chaque côté de la table, il aurait fallu disposer de 4 m² de surface utile par élève. Cette exigence est applicable dans plusieurs pays européens qui offrent 4,30 m² à chaque élève, jusqu'à 7,2 m² au Danemark mais pas en France où la surface libre par élève, déduction faite du mobilier, est actuellement de 1 m² au lieu de 2 m² au début des années 50. Quant au renouvellement de l'air, il serait grand temps de s'en préoc-

cuper pour limiter la contagiosité virale, mais aussi pour gérer les épisodes caniculaires. Même dans les départements ultra-marins, les écoles construites sans prise en compte du climat incitent à la climatisation des salles, alors fermées et non ventilées.

COMMENT CONSTRUIRE LE BÂTIMENT IDÉAL?

S.D. : Des espaces sont rarement pensés pour un besoin essentiel : les toilettes. Il est important de les répartir dans l'ensemble du bâtiment. Une conception par petits îlots de vie permet d'anticiper les questions d'usage comme la gestion des vêtements, des temps d'hygiène. Il faut des espaces à taille humaine, évitant les longs couloirs anxiogènes pour les élèves, notamment les plus jeunes. La lumière naturelle doit être présente partout, avec des hauteurs de vitrage importantes tout en prenant en compte la gestion de la température. Les architectes savent gérer ces contradictions et apporter une intelligence globale au bâtiment. Il faut veiller à l'esthétique des projets, sans sacrifier leur fonctionnalité. Un projet mal ficelé entraînera le recours à des prothèses qui engendrent des surcoûts.

ET POUR LA COUR DE RÉCRÉATION?

S.D. : On ne fait pas une maternelle comme une école élémentaire, ni comme un collège. Il faut tenir compte de l'occupant. On ne doit pas faire une caserne et des cours qui ressemblent à des promenades de maison d'arrêt. Il ne faut pas oublier que le jeu et les activités récréatives font partie, selon l'ONU, des droits de l'enfant. Les espaces extérieurs doivent donc être adaptés à ce besoin essentiel. Débitumer et végétaliser les cours pour en faire des "oasis" les rend plus agréables en période de canicule et rafraîchit le bâtiment attenant. Bien sûr, les aspects de sécurité ne doivent pas être négligés, mais les cours les plus accidentogènes ne sont pas celles dont l'espace est bien structuré. Les sols souples ne sont pas nécessaires partout. Il est essentiel de traiter l'acoustique en limitant la réverbération du son. Rappelons-nous qu'une école devient un réel espace éducatif quand les enfants et les adultes s'y sentent bien.

Conforme aux programmes

Des malles pédagogiques

pour apprendre de manière ludique !

PUBLICITÉ



Des séances clés en main pour un usage immédiat en classe.

Dans chaque mallette, un guide enseignant détaillé, des livrets pour chaque séance et des ressources pédagogiques très variées (vidéos, jeux, posters, articles...).



Anglais

CYCLES 1 ET 2

Sing Play Move
5 minutes d'anglais par jour

DE LA GS AU CM2

La méthode scolaire d'anglais I LOVE ENGLISH School

- Un support de cours très complet et simple pour l'enseignant.
- Un accès à l'anglais ludique et très vivant pour l'élève !



Éducation artistique et créativité

CYCLES 1

Développer sa créativité avec l'artiste Hervé Tullet



Éducation aux médias

CYCLES 2 ET 3

Bien s'informer, ça s'apprend ! avec Astrapi



Mythologie

Apprendre avec Hermès avec Serge Boimare et Murielle Szac



Vivre ensemble

Pour dire non aux préjugés ! avec Astrapi et Images Doc

Prix de vente de chaque mallette : 120 €

➔ Renseignements et commandes auprès de notre délégué(e) près de chez vous, ses coordonnées sur bayardeducation.com

•• bayard éducation

Illustrations : Zeida Zonik

MÉTIER & PRATIQUES

PAGE **22**

La langue est aussi à nous toutes

PAGE **26**

« Para mi Espana es »

PAGE **28**

À deux c'est mieux !

© Millerand/NAJA

LA LANGUE EST AUSSI À NOUS TOUTES

DÉCRYPTAGE



Le langage égalitaire, par diverses formes, vise à une langue plus juste pour représenter le monde. L'écriture inclusive, outil d'émancipation, peut-elle s'enseigner ?

«L'écriture inclusive, c'est très laid», déclarait Jean-Michel Blanquer en 2017 dans le journal Valeurs actuelles. Outre le fait que la notion de beau est relative et qu'en langue, elle est principalement liée à une habitude, on peut se demander si les enjeux de l'écriture inclusive portent vraiment sur une question d'esthétisme. En préalable, rappelons que la décriée écriture inclusive est un ensemble d'attentions graphiques et syntaxiques visant à assurer une égalité de représentation entre les femmes et les hommes, dans le cadre d'une communication sans stéréotypes de

genre. Il existe pour ce faire toute une gamme de procédés. Ainsi, l'accord en genre des noms de fonction, de grades ou de métier est une première forme de l'écriture inclusive, déjà passée dans l'usage malgré les polémiques lors des premières utilisations de «Madame la ministre». Mais la démasculinisation peut aussi se décliner grâce à des doublets (enseignantes et enseignants), des mots épiciens (la profession enseignante) ou le point médian (enseignant-es). Éviter d'utiliser le masculin comme forme neutre (les droits humains plutôt que les droits de l'Homme) ou certains néologismes (iels pour ils et elles) participent à inclure tous les genres. Enfin, c'est aussi une remise en cause de la fameuse règle «le masculin l'emporte sur le féminin» en lui préférant l'accord de proximité ou de majorité (les garçons et les filles sont heureux / huit femmes et un homme sont enseignantes).

DÉCONSTRUIRE L'UNIVERSEL MASCULIN

Une fois déclinés tous ces possibles d'une langue moins sexiste, ou plus largement d'un langage égalitaire, les points de

crispation comme les interdictions de son utilisation par une circulaire du premier ministre en novembre 2017, puis du ministre de l'Éducation nationale en mai 2021 (voir ci-contre), peinent à trouver des fondements linguistiques. Pour Eliane Viennot, historienne de littérature, l'enjeu est bien une remise en cause de la domination masculine. Elle rappelle que la déféminisation de la langue est la suite d'interventions d'un pouvoir misogyne à partir du XVII^e siècle, faisant fi des usages en cours*. Aujourd'hui, le domaine de la langue reste un lieu d'attaques contre le féminisme où l'on peut encore se permettre d'affirmer que l'égalité n'est pas nécessaire. Pourtant, malgré les diktats de l'Académie française qui voit en l'écriture inclusive un «*périal mortel pour notre langue*», se positionnant en seule garante d'une langue correcte et de ses possibles évolutions, le langage inclusif se diffuse progressivement. Les discours s'ouvrent de plus en plus avec un «bonjour à toutes et tous», nombre de médias, de publicistes, d'entreprises ou d'institutions utilisent ce langage, au-delà des cercles militants.

QUESTIONNER LES NORMES

Car il est difficile d'affirmer que la langue ne façonne pas la pensée, que le langage ne joue pas de rôle dans la (re) production des rapports sociaux. Pour Yannick Chevalier, maître de conférence en grammaire et stylistique**, «*la manière dont nous parlons bride notre imaginaire*» et «*accorder une égale attention aux hommes et aux femmes dont on parle, c'est s'astreindre à penser la mixité, la diversité*». Certes, le langage inclusif ne va pas changer immédiatement le statut de la femme dans une société patriarcale mais il influe sur notre système de représentation. Pour Marie Loison-Leruste, Gaël Pasquier (lire ci-dessous) et Gwenaëlle Perrier, «*alors que les recherches sur de*

*prétendues dangers des graphies dans les apprentissages ne sont pas foison, le langage inclusif permet de questionner les normes grammaticales, avec souvent un intérêt et une curiosité des élèves****». Pour elles et lui, historiser la langue et l'interroger au regard du contexte social est une des missions de l'école. C'est parce qu'elle est «*un outil de compréhension et de construction du monde*» que les élèves «*pourront être des acteurs et des actrices des usages plus égalitaires de demain*».

MATHILDE BLANCHARD

* «*Le langage inclusif, pourquoi, comment ?*» édition iX^e

** «*6 arguments pour inclure les femmes dans notre langue*» Rue89Lyon

*** Tribune «*On ne peut enseigner l'égalité sans le langage inclusif*». Libération 26 mai 2021



GAËL PASQUIER, Maître de conférences en sociologie à Paris Est Créteil, co-auteur de «*Enseigner l'égalité filles-garçons*»*

L'ENSEIGNEMENT DU LANGAGE INCLUSIF CONTRIBUE-T-IL À ÉDUCER À L'ÉGALITÉ ?

On a tendance à croire que le langage a uniquement une dimension symbolique sans lien avec la réalité matérielle. Il constitue pourtant un instrument pour décrire le monde, le comprendre et agir sur lui. En ce sens, il n'est pas neutre et conditionne notre perception, ce qui est pensable ou l'est plus difficilement. Un langage inclusif n'est, certes, pas suffisant pour construire l'égalité mais il y participe en accordant une égale attention et une égale

reconnaissance à toutes et tous, en donnant les outils pour se construire et se penser l'égal-e de l'autre, et réciproquement. Il permet de tenir réellement compte de l'ensemble des élèves et de leur diversité, qu'elle soit connue ou non de l'enseignant-e : les filles, les garçons, les enfants intersexes, queers, non binaires...

SON ENSEIGNEMENT EST-IL POSSIBLE À L'ÉCOLE PRIMAIRE ?

Le langage inclusif ne doit pas être vu comme une déstabilisation radicale des usages scolaires. Il se rattache à des gestes professionnels familiers des enseignant-es : rappeler un nom féminin pour orthographier la fin d'un nom masculin, travailler sur les familles de mots, enrichir le vocabulaire des élèves en utilisant des termes adéquats, apprendre à oraliser des abréviations tel que le point médian qui en est une. C'est aussi inclure chaque enfant quel que soit son sexe dans le collectif de la classe, questionner les

évidences et mettre en place des situations qui participent à la construction d'un regard réflexif sur la langue et le monde... Plutôt qu'une difficulté supplémentaire, il peut constituer une aide.

C'EST COMPLIQUÉ POUR LES ÉLÈVES ?

Ce que je constate, c'est que les enfants se saisissent spontanément du langage inclusif. Dire «la ministre», utiliser le mot «autrice» pour désigner une femme leur semble une évidence, alors même que ces usages ont soulevé encore récemment des résistances fortes. Les règles d'accord heurtent aussi souvent leur sens de la justice et c'est avec curiosité qu'elles et ils découvrent que la règle du «masculin qui l'emporte» n'a pas toujours été la seule en vigueur. Quant aux néologismes, ils les intriguent par leur côté ludique et les possibilités qu'ils ouvrent!

PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.
* Ed. Dunod

314 Professeures et professeuses avaient publié en 2017 un manifeste «*Nous n'enseignerons plus que le masculin l'emporte sur le féminin*», rappelant que cette règle était une construction imposée par l'Académie et non un usage originel. Toujours en ligne sur slate.fr



1 jour, 1 question Un des épisodes de cette fameuse série vidéo explique aux enfants ce qu'est l'écriture inclusive. Disponible sur youtube.

Hubertine Auclert Ce centre promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes propose sur son site diverses ressources, dont un manuel pour l'emploi du langage inclusif. centre-hubertine-auclert.fr

230 C'est le nombre de mots et sens nouveaux de l'édition 2021 du Robert montrant que le français est bien une langue vivante. Quand l'emploi de «*déconfinement*» fait moins débat que celui d'autrice...



«ALL INCLUSIVE... OR NOT»

Dans une circulaire du 6 mai 2021, le ministre de l'Éducation nationale proscrit l'écriture inclusive des documents officiels et de l'enseignement. Dans le même texte, il encourage l'emploi des doublets dans les documents institutionnels (écrire candidats et candidates) et appelle à la «féminisation» des métiers et fonctions tenues par des femmes. Des procédés qui relèvent de la dite écriture inclusive... qu'il interdit. Cette prohibition, qui entretient ainsi une confusion stigmatisant l'écriture inclusive, se centre finalement sur la règle d'accord et sur le point médian (appelé «*fragmentation des mots*»). Il argumente en jugeant que l'écriture inclusive constituerait un obstacle à la lecture, à la compréhension et à une transcription orale. Posée comme une doxa sans étude à l'appui, cette idée que le langage inclusif serait plus complexe oublie que l'accord de proximité est au contraire plus intuitif, et qu'il existe déjà des abréviations (comme le point médian en est une) qui sont à aménager dans leur version orale (M. le professeur ne se lit pas M). C'est faire fi de la vivacité de la langue française qui évolue au fil des usages et de l'environnement. C'est surtout oublier que tout langage s'apprend.

COURTS

BAROMÈTRE ASL: LES PE PLUS EXPOSÉS

Le baromètre de l'ASL (Autonome de solidarité laïque) livre chaque année un éclairage sur les conditions d'exercice du métier enseignant. La baisse du nombre de dossiers (20%) est à relativiser au regard de la situation sanitaire et des pics d'ouverture de dossiers hors période de confinement. Dans 90% des cas, l'adhérent-e victime cherche à se défendre de l'accusation d'un tiers. Les personnels du premier degré sont les plus exposés aux risques (59%), la majorité des plaintes concernant des insultes et menaces (45,7%) et de la diffamation (24,9%).

55E

CONGRÈS DE LICEM DU 17 AU 20 AOÛT 2021 à Béthery (Marne). "Etudier son milieu pour agir sur le monde" est le thème de cette année qui s'organisera à travers des ateliers, exposition, radio et autres échanges stimulants autour de cette pédagogie issue de l'éducation populaire.

ACCUEIL DES EBEP: TROP DE STRESS

Selon la dernière enquête Talis, la France est le pays de l'OCDE où l'accueil des élèves à besoins particuliers stresse le plus les enseignant-es (80% dans le 1^{er} degré). Les causes sont diverses : délégitimation des pratiques pédagogiques, inflation des tâches bureaucratiques, variété des troubles auxquels ils doivent faire face, au nombre d'élèves en classe et à la solitude dans laquelle ils se trouvent. Les AESH non formées sont partiellement présentes dans les classes, sur des temps partagés depuis la mise en place des PIAL. Ce sont les enseignantes et enseignants français qui réclament le plus de formation pour l'accueil de ces élèves.

1921 // 2021

100 ans après, « l'éducation nouvelle est toujours bien vivante » rappelleront notamment les CRAP, l'ICEM, les Ceméa, le GFEN... lors du lancement de Convergences pour l'éducation nouvelle à Calais le 3 juillet prochain. L'initiative soutenue par l'Unesco se tiendra symboliquement dans la ville qui avait accueilli le premier congrès international de l'éducation. Pour ces mouvements, ce sera l'occasion de continuer à porter le pari du « tous et toutes capables » et de réaffirmer une éducation qui vise l'émancipation individuelle et collective et le développement de la solidarité.

CONVERGENCES-EDUCNOUV.ORG

955

C'EST LE NOMBRE DE VIDÉOS de la célèbre émission « C'est pas sorcier », produite par France Télévision entre 1993 et 2014. L'ensemble des capsules portées par Fred et Jamy sont à retrouver gratuitement et **EN INTÉGRALITÉ SUR WWW.LABOPHILO.FR**

+PASS'COLO POUR LES CM2+

Après le Pass'Culture et le Pass'Sport, la Jeunesse au Plein Air (JPA) réclame la mise en place d'un Pass'Colo de 300 € ciblant les élèves de CM2. Une aide qui permettrait aux 836 000 élèves de cette tranche d'âge de vivre une expérience dans un lieu privilégié de mixité, de découvertes et d'apprentissages de la vie collective. « *La colo c'est apprendre autrement et ailleurs, c'est se préparer à la citoyenneté* », rappelle la JPA.

** LES CRAP PLANCHENT SUR « LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ »

Les Rencontres 2021 du CRAP-Cahiers pédagogiques se tiendront du 16 au 22 août 2021 au lycée du Haut-Val-de-Sèvres à Saint-Maixent-l'École (Deux-Sèvres). Elles auront pour thème les valeurs de la République représentées par les trois mots-clés qui se trouvent sur les frontons des écoles. L'occasion d'une réflexion collective, d'échanges sur cette question essentielle mais aussi de construction d'outils pédagogiques avec des ateliers axés sur les pratiques en classe.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR CAHIERS-PEDAGOGIQUES.COM

9 ANS

C'EST L'ÉCART EN DURÉE DE SCOLARITÉ entre les 10% d'élèves sortis le plus tôt du système scolaire (au maximum 17 ans) et les 10% sortis le plus tard (près de 26 ans) indique une étude de l'Observatoire des inégalités parue en 2020. Cette inégalité, stable depuis maintenant 15 ans, s'était creusée dans les années 1980 et 1990.

CAROLINE HACHE Maîtresse de conférence en sciences de l'éducation et de la formation

1. COMMENT DÉFINIR L'ÉCHEC SCOLAIRE ?

La réussite scolaire est une notion relative attendue par la société, par l'école, par la famille. Ceux qui n'arrivent pas à atteindre la norme sont considérés comme en échec. La norme évolue au fil du temps et n'est pas la même d'un pays à un autre. Un élève en échec dans le système français pourrait se retrouver en réussite dans le système allemand.

L'école et une partie de la société française valorisent un parcours basé sur la performance, dans un cursus général. Pour sortir de cette norme, il faudrait s'inscrire dans le projet de l'élève. La force de ce projet peut contrecarrer la norme scolaire sans que cet élève ne se sente en échec. Par exemple, si un jeune veut reprendre une entreprise familiale, il va pour atteindre ce projet suivre un cursus pas forcément valorisé par l'école ou la société mais il ne se sentira pas en échec scolaire.

2. COMMENT LUTTER CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE ?

D'abord en essayant de recentrer la réflexion sur les projets singuliers des élèves. Chaque élève doit pouvoir forger un projet sur lequel il va être accompagné. S'il a une idée précise, on l'aide à atteindre son objectif et s'il n'en a pas, il faut que le système l'aide à construire

un projet. Ensuite, il faut reconnaître le coté multifactoriel de l'échec scolaire et sortir d'un discours culpabilisant car ce n'est ni la faute de l'élève, ni celle des parents, ni celle des enseignants. On pourrait travailler à instaurer une réelle collaboration entre tous les acteurs.

En troisième lieu, la recherche peut permettre aux professionnels de se distancier de développer un esprit critique et de s'inspirer d'exemples et de modèles différents. L'enseignant est le seul à connaître ses élèves, leurs familles, le contexte dans lequel ils vivent. Il est le seul à pouvoir mettre en place des stratégies d'aide et la recherche peut l'aider à y réfléchir. C'est un transfert de la recherche à l'action sur le terrain.

3. ET LE DÉTERMINISME LÀ-DEDANS ?

L'échec scolaire existe. Il faut en étudier les causes et déconstruire ce qui relève du mythe et faire ressortir ce qui relève des réalités. Souvent pour expliquer et justifier l'échec scolaire, on va chercher des déterminismes. « C'est un garçon, il réussit moins bien... », « sa famille vit dans la pauvreté... », « l'école n'a pas fait ce qu'il fallait... ». C'est vouloir trouver des responsables que de penser ainsi. Je pense qu'il faut sortir des stéréotypes et des discours culpabilisants. Il y a des facteurs qui influencent l'échec scolaire mais il n'y a pas de fatalité.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAALDJA MAHAMDI

Mythes et réalités : l'échec scolaire (Éditions RETZ).



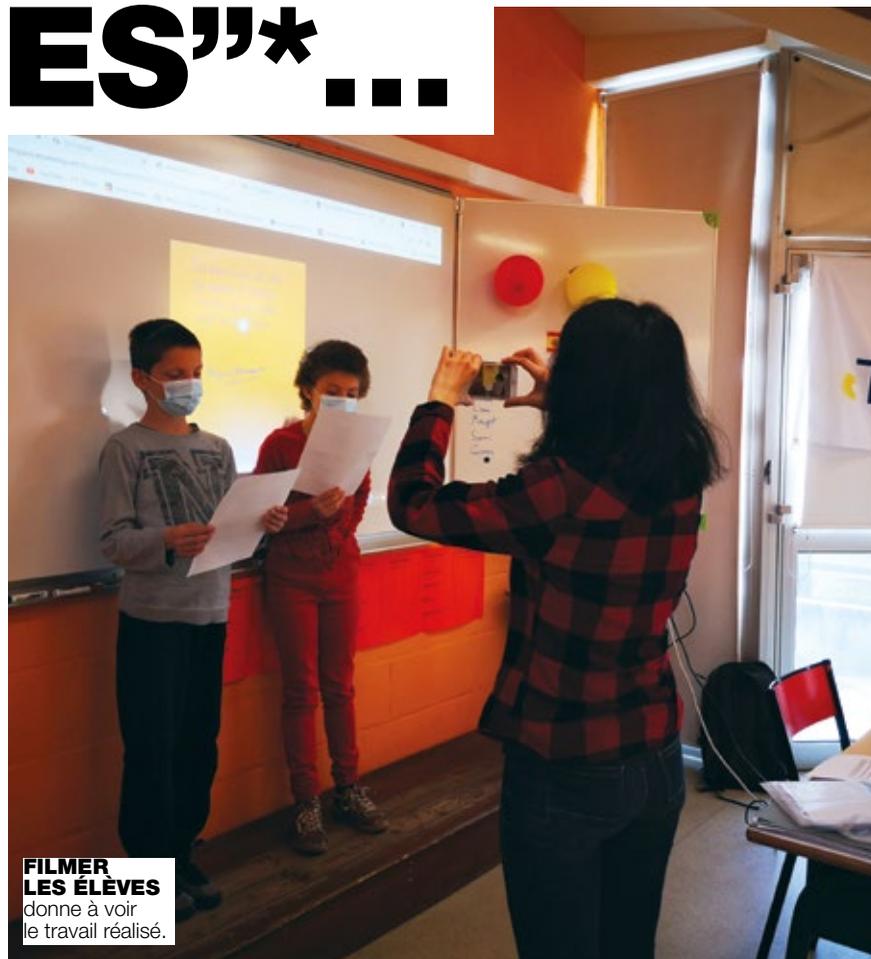
LIRE ET ELIRE

L'association « Les incorruptibles » propose chaque année un prix littéraire décerné par de jeunes lecteurs et lectrices parmi une sélection d'ouvrages en sept catégories. Une initiative visant à favoriser la lecture.

INSCRIPTION AVANT LE 2 JUILLET SUR LESINCOS.COM

© Millerand/JPA

“PARA MI ESPANA ES”* ...



FILMER LES ÉLÈVES donne à voir le travail réalisé.

Dans l'Orne, les CM2 se familiarisent avec la langue espagnole grâce à la plateforme eTwinning.

«Las puertas son del cielo las puertas de Madrid**», sont les mots qui résonnent dans l'atelier poésie d'Aikaterini Zinieri, enseignante de CM2 à l'école élémentaire de L'Aigle dans l'Orne (61). Plusieurs textes de Miguel Hernandez, célèbre poète espagnol, sont projetés au tableau. «Ce sont les poésies qui sont affichées dans le métro

de Madrid!» reconnaît un élève. S'en suivent des échanges fournis sur le repérage des mots connus et sur l'auteur. «Il est mort parce qu'il n'était pas d'accord avec les gens racistes, ceux qui pensaient comme Hitler» précise Mathéo. Les élèves, très actifs, font immédiatement des liens avec ce qu'ils ont appris en histoire. Puis, après avoir écouté l'enregistrement d'un correspondant espagnol déclamant une des poésies, les CM2 font de même. Face caméra, avec fierté, timidité ou assurance, ils se lancent dans la lecture de textes poétiques en espagnol. «L'objectif est de les mettre en confiance, de leur montrer qu'ils sont

capables et peuvent réussir, précise Aikaterini. Je les filme pour partager avec nos correspondants avec lesquels nous travaillons toute l'année sur la plateforme eTwinning mais aussi pour donner à voir notre travail aux familles».

UN DUO GAGNANT

C'est lors d'une conférence pédagogique en 2015 que cette enseignante découvre eTwinning, une plateforme pour «échanger avec des établissements scolaires français et de travailler en français avec des classes de pays étranger» explique sa responsable en France, Elizabeth Sauser-Monnig. «Je cherchais à ouvrir ma classe aux autres, à d'autres pays, d'autres langues», précise la PE. En 2017, elle collabore en anglais avec des classes polonaise, anglaise et espagnole sur un projet consistant à présenter une personnalité de son pays. «Dès le début, avec Abel Carenas Velamazán, professeur de physique-chimie du collège Palomeras-Vallecas de Madrid, la mayonnaise a pris, rapporte Aikaterini. L'idée est venue de faire un projet à deux mais cette fois en espagnol.» Bien que les élèves n'aient pas le même âge, la collaboration est fructueuse. «Au début, les élèves ont été surpris de travailler avec des plus jeunes mais ensuite ils ont appris à travailler ensemble, note Abel. Ils échangent en visioconférence, se transmettent des objets mais surtout travaillent sur un projet commun».

Cette année, les classes ont réalisé un album sur les planètes, les collégiens travaillant sur les formules chimiques du tableau périodique et les CM2 identifiant les éléments présents sur les différentes planètes (hydrogène, hélium, carbone...). Un duo gagnant qui a reçu, il y a deux ans, le label eTwinning espagnol et français ainsi que le label européen pour le projet de l'an dernier. Devenue ambassadrice pour la plateforme, Aikaterini aide les collègues du département à se lancer. «Mon rôle consiste surtout à mettre en relation les enseignants car c'est souvent là que cela pêche» précise-t-elle.

BAIN DE LANGAGE

Avec un autre groupe de CM2, Sarah Pageau, conseillère pédagogique départementale en langue vivante, mène un atelier théâtre. «L'important est d'offrir aux élèves un bain linguistique, explique-t-elle, j'ai choisi comme support l'album «Cinco monitos bricando en la cama***» qui a une

structure en randonnée. Les images, les gestes et les intonations de la voix aident les élèves à comprendre l'histoire. La mise en scène poursuit ce travail et facilite la mémorisation des phrases et expressions. Le théâtre est un outil idéal pour apprendre en contexte comme lors de l'apprentissage de la langue maternelle». Cette journée espagnole s'inscrit en complémentarité du travail réalisé tout au long de l'année en anglais. En effet, les élèves des écoles primaires de l'Orne doivent valider un certain niveau en anglais, l'espagnol est donc un apprentissage supplémentaire qu'offre Aikaterini à ses élèves.

DU LIEN, ENCORE ET TOUJOURS

Créer du lien, favoriser les échanges, Aikaterini le fait aussi avec le collège Dolto de L'Aigle invitant les professeurs d'espagnol à participer à cette journée dédiée à l'Espagne. «J'ai tout de suite été séduit par cette idée, rapporte Gabriel Diez, professeur d'espagnol, originaire d'Argentine, qui a animé l'atelier lecture du matin et fait découvrir

aux élèves l'Argentine l'après-midi. «Lire une histoire en espagnol sans la traduire, laisser le temps aux élèves d'interpréter, d'imaginer, les laisser se débrouiller avec cette langue qu'ils ne connaissent pas est très important pour les sensibiliser à la langue», précise-t-il.

“JE CHERCHAIS À OUVRIR MA CLASSE AUX AUTRES, A D'AUTRES PAYS, D'AUTRES LANGUES”

De plus, il constate que «les élèves sensibilisés à l'espagnol durant leur scolarité élémentaire ont déjà de connaître ce projet, j'étais surpris de voir arriver des élèves en 6e avec des acquis en espagnol. Ce projet est vraiment génial!». Le 15 juin prochain, le projet Espagne sera clôturé par la venue de l'association «24 août 1944» qui viendra présenter en classe le parcours d'un Républicain espagnol durant la guerre de 39-45. Un beau programme en perspective.

NELLY RIZZO

*Pour moi l'Espagne c'est...

**Extrait de la poésie de Miguel Hernandez

«Las puertas de Madrid», les portes de Madrid

***Cinq petits singes sautant sur le lit



ANNE-MARIE VOISE

Maîtresse de conférences à l'université Paris Créteil, spécialiste des langues

OÙ EN EST L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES?

Depuis 1989, les enseignants de cycle 3 se sont emparés de cet enseignement. Depuis 2016, il y a une montée en charge de l'enseignement des langues avec un caractère obligatoire dès le CP. Dans les faits, bien qu'affiché dans les programmations, cet enseignement passe parfois à la trappe ou est

réduit à la portion congrue avec les couleurs, les parties du corps, Noël... S'il y a une volonté affichée de développer l'enseignement des langues à l'école primaire avec le rapport «Osons les langues» de l'inspection générale ou celui du CNESCO, sur le terrain les enseignants sont frileux et peu préparés.

QU'APPORTENT LES PROJETS DE TYPE ETWINNING?

Il faudrait exposer les enfants à la langue quotidiennement sur des plages de 20 à 25 minutes plutôt que deux fois 45 minutes par semaine et articuler les

langues aux autres domaines disciplinaires autour de projets pour donner du sens à cet apprentissage. Les jeunes enfants sont capables de reproduire des modèles phonologiques quasi à l'identique, il est important de les éveiller à la diversité linguistique et culturelle pour semer en eux le plaisir de découvrir. Les plateformes d'échanges virtuelles, telle que eTwinning, permettent de comprendre la langue de l'autre en provoquant des échanges entre les élèves et d'effectuer des apprentissages autour de projets communs.

PROPOS RECUEILLIS PAR N.R.

UN ÉLÈVE SUR DEUX déclare être souvent ou très souvent en contact avec l'anglais grâce à internet (50%) ou aux jeux vidéo (49%) selon la conférence de consensus du CNESCO d'avril 2019.



Jusqu'à 7 ANS, l'enfant se montre très habile à restituer la musique des langues entendues vivantes étrangères selon la conférence de consensus du CNESCO d'avril 2019.



73% des PE du primaire indiquent enseigner les langues vivantes étrangères selon l'enquête Talis de 2018 (OCDE).



Plus de 900 000 enseignants et enseignants de 35 pays sont inscrits à la communauté eTwinning pour échanger et construire divers projets.



en bref

LA PLATEFORME ETWINNING

eTwinning* est «une plateforme d'échanges à distance intégrée au programme européen «Erasmus +» et en France déployée par le réseau Canopé» explique sa responsable, Elizabeth Sauser-Monnig. L'objectif est de faciliter les partenariats avec des classes d'autres pays ou de France, via les outils numériques, de la maternelle au lycée, dans toutes les disciplines et toutes les langues».

Il n'est pas nécessaire de maîtriser une langue étrangère pour se lancer. Les partenaires européens ne sont pas tous bilingues et il n'y a pas de jugement sur le niveau de la langue».

Tutoriels vidéos, parcours d'autoformation et personnel du réseau Canopé en charge de l'accompagnement académique complètent la plateforme.

* ETWINNING.NET

D'UNE LANGUE À L'AUTRE

Encourager les familles, l'école et les élèves à s'appuyer sur les langues maternelles pour apprendre le français, c'est ce que propose l'association Dulala : s'appuyer sur les savoirs des élèves et familles pour créer des passerelles et développer la confiance en soi. Albums de littératures jeunesse, boîtes à histoires, comptines, jeux de langues... sont disponibles en ligne.

À RETROUVER SUR DULALA.FR

* théâtre japonais



À DEUX, C'EST MIEUX

Portrait croisé de deux enseignantes rurales landaises qui pratiquent au quotidien la liaison inter-cycles.

Pour rencontrer Véronique Minvielle, enseignante en GS-CP et sa collègue de CP-CE1 Émilie Larrivière, il faut s'aventurer en Chalosse, une région du sud des Landes (40) verdoyante et

vallonnée, à rebours de l'image traditionnelle des grandes forêts de pins bordant l'Atlantique. C'est au sein du RPI* des 3 Pouys, constitué des communes de Montsoué, Sarraziet et Coudures, aux sommets d'un triangle d'environ cinq kilomètres de côté qu'enseignent Véronique et Émilie. Véronique travaille depuis une trentaine d'années à Montsoué, village qui regroupe les cinq classes de maternelle. «Au gré des effectifs, nous sommes amenés à constituer des GS/CP, comme en ce moment, précise-t-elle. Même si ce sont des cycles différents, on perçoit bien ce qui va permettre aux élèves de GS de mieux aborder les apprentissages du CP: une conscience phonologique, des aides pour entrer dans la lecture et dans l'écriture. Comme une partie des CP est dans la classe d'Émilie, harmoniser nos pratiques nous est apparu comme une évidence.»

Émilie, plus jeune dans le métier et isolée dans sa petite école de Sarraziet, a immédiatement apprécié de pouvoir travailler avec Véronique. «C'est encore plus important dans un RPI, souligne-t-elle. Il y a deux moments importants: la rentrée où on discute des progressions, des outils, des projets et la fin d'année où on fait un bilan complet qui nous permet de corriger le tir pour l'année suivante.»

DANS LA CLASSE ET AU-DELÀ

Les deux maîtresses se rencontrent au moins une fois par mois et échangent quotidiennement par téléphone et courriel mais elles ont aussi parfois l'occasion de se retrouver avec leurs élèves. «Nous regroupons les deux classes pour une journée d'échanges en fin d'année et pour les sorties comme bientôt une sortie avec nuitée dans un centre équestre,» explique Véronique. Quant aux projets communs, ils ne se limitent pas aux français et aux maths. «Nous venons d'organiser toutes les deux un élevage de poussins, ça a nous a permis d'échanger et de comparer le développement des animaux», raconte Émilie. Une école rêvée dans les petits villages préservés de Chalosse? Bien sûr que non. Comme partout sur le territoire, Véronique et Émilie sont parfois rattrapées par les difficultés d'exercice du métier. «Tout cela prend beaucoup de temps et c'est parfois difficile à concilier avec une vie de famille et des enfants en bas âge», déplore Émilie. «Nous accueillons de plus en plus d'élèves en situation particulière qui peuvent perturber toute la classe», relève Véronique. Pas de portrait croisé sans une petite question sur ce qu'on pense de l'autre. «J'étais novice en CP, Véronique avait beaucoup d'expérience, je me suis pas mal appuyée sur elle, témoigne Émilie. Elle est à l'écoute et toujours curieuse d'expérimenter dans son travail.» «C'est une fille pleine d'énergie, sourit Véronique, elle avait des choses à apprendre mais déjà une idée précise de ce qu'elle voulait faire.» Toutes deux tombent d'accord: leur relation de travail construite sur la confiance et le respect mutuel est aussi une aide sur le plan personnel. L'an prochain, c'est une véritable coopération inter-cycles que poursuivront les deux collègues et amies puisque Véronique n'aura plus que des GS et Émilie, un CP-CE1. PHILIPPE MIQUEL

*Regroupement pédagogique intercommunal

QUESTIONS & RÉPONSES

Q: PUIS-JE BÉNÉFICIER D'AIDES FINANCIÈRES DE L'ÉTAT DANS LE CADRE DES VACANCES?

R: Tout fonctionnaire ou agent de l'État actif ou retraité, y compris les AESH, peuvent bénéficier de prestations d'action sociale. Certaines concernent les vacances avec par exemple, une participation aux frais de séjours collectifs des enfants, calculée en fonction du quotient familial. Un **guide FSU des prestations interministérielles** est disponible par simple recherche internet «FSU action sociale». Enfin, le dispositif *chèques-vacances* permet de constituer une épargne sous condition de ressources sur une durée

de quatre à douze mois et sur la base d'un montant choisi. La bonification de l'État varie de 10 à 35%, selon le taux d'imposition. Renseignements sur fonctionpublique-chequesvacances.fr

Q: POUR ME FAIRE VACCINER, JE NE TROUVE QUE DES CRÉNEAUX SUR MON TEMPS DE TRAVAIL. COMMENT FAIRE?

R: La FAQ du ministère précise qu'il est recommandé de se faire vacciner en dehors des heures de service afin de permettre la continuité de l'accueil. Cependant, il peut arriver qu'aucun créneau ne soit disponible dans ce temps-là. Dans le

cadre de la priorité donnée à la lutte contre le Covid-19, une ASA* peut être attribuée. Chacun et chacune doit pouvoir disposer du temps nécessaire pour accomplir l'ensemble de la démarche (trajet, vaccination et suivi de vaccination). En cas de difficulté contacter la section départementale du SNUipp-FSU.

*Autorisation spéciale d'absence

Q: DÉBUTANT AU 4^E ÉCHELON, AI-JE DROIT À LA PRIME D'ATTRACTIVITÉ?

R: Seuls les personnels titulaires du 2^e au 7^e échelon, ainsi que les personnels contractuels, ont droit, à partir du 1^{er} mai 2021, au versement mensuel d'une prime d'attractivité, indiquée «prime Grenelle» sur la

fiche de paie. Elle est dégressive, son montant brut est de 116€ au 2^e échelon et de 41€ au 7^e échelon. Une fois déduites les cotisations de CSG et de «retraite additionnelle des fonctionnaires», le montant net s'élève à 85% des montants annoncés. Au 4^e échelon, le montant brut de la prime est de 75€ mensuels, pour une progression salariale nette de 64€. La prime est versée en appliquant le ratio du temps partiel éventuel, sauf pour le temps partiel thérapeutique pour lequel elle est versée à taux plein. En l'état et dans l'attente de précision, elle est maintenue en cas de congé maternité, paternité et de congé maladie ordinaire.

FAQ COVID-19 INFOS UNE QUESTION liée au protocole sanitaire à appliquer dans les écoles? La FAQ COVID-19 vous oriente. À retrouver sur snuipp.fr

KISA@TOU Le memento administratif du SNUipp-FSU. UNE QUESTION à laquelle vous n'avez pas la réponse? KISA@TOU vous oriente. À retrouver sur snuipp.fr

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

ZONE A: académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
ZONE B: académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
ZONE C: académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

VACANCES	ZONE A	ZONE B	ZONE C
PRÉRENTÉE DES ENSEIGNANTS	Mercredi 1 ^{er} septembre		
RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	Jeudi 2 septembre		
TOUSSAINT 2021	Fin des cours: samedi 23 octobre Reprise des cours: lundi 8 novembre		
NOËL 2021	Fin des cours: samedi 18 décembre Reprise des cours: lundi 3 janvier		
HIVER 2022	Fin des cours: samedi 12 février Reprise des cours: lundi 28 février	Fin des cours: samedi 5 février Reprise des cours: lundi 21 février	Fin des cours: samedi 19 février Reprise des cours: lundi 7 mars
PRINTEMPS 2022	Fin des cours: samedi 16 avril Reprise des cours: lundi 2 mai	Fin des cours: samedi 9 avril Reprise des cours: lundi 25 avril	Fin des cours: samedi 23 avril Reprise des cours: lundi 9 mai
GRANDES VACANCES 2022	Fin des cours: jeudi 7 juillet		

Pour l'année 2021-2022, les classes vaqueront le vendredi 27 mai et le samedi 28 mai 2022.

Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

NB: La Corse, les départements et les collectivités d'Outre-mer font l'objet d'un calendrier spécifique. À consulter sur le site Internet du ministère de l'Éducation nationale.

LIVRES

Estivales

Sur les chemins de l'été et des vacances, que mettez-vous dans la valise, le sac à dos ou de plage? De quoi lire, bien sûr: des histoires de baignades et de plages, de voyages aussi, quels qu'ils soient...

La journée parfaite en plein été, c'est d'aller se baigner à l'étang avec les copines. Les mésaventures au bord de l'eau sont toutes de tendresse, les dessins aux couleurs douces croquent les personnages dans leurs caractères et leurs émotions. Décidément dans **La baignade**, tout est parfait! **La très grande aventure** est une histoire farfelue parsemée de clins d'œil au

cinéma italien servi par un graphisme très sixties. Un road movie avec Nanni le haricot et Marcello le petit pois, qui les mène, à Vespa jusqu'au bord de la mer, puis sur une île paradisiaque. Délirant, vraiment! Chat et Poisson, décidèrent d'aller voir d'où venait la mer. Les extraordinaires jeux graphiques en noir et blanc accompagnent un texte positif dans **Poisson et Chat vont à la mer**

«CES BESTIOLES QUE LES ENFANTS ADORENT TRAQUER»



où l'amitié surmonte tout et aide chacun à savoir qui il est. En voyage, même à l'hôtel, parfois, les nuits ne sont pas de tout repos. Les Bouzman s'arrêtent en pleine tempête **Une nuit à Insect' Hôtel**. Entassés dans une chambre taille fourmi, ils sont mis en garde contre une créature inquiétante. La courageuse Suzy part pourtant en exploration. Du suspens pour un album aux illustrations réjouissantes (on adore la bouille des insectes!): Qui sera au bout du couloir? que devient Suzy? vous ne serez pas déçus! **Le clan des cabossés**, c'est une idée de Jessie, qui vit toute l'année à Valras-Plage. Cette délurée, qui n'a pas la langue dans sa poche, réunit l'été autour d'elle des gamins, comme elle, hors les clous, pour les entraîner dans l'amitié mais aussi les bêtises! Sa réputation de peste n'est plus à faire, mais si derrière ces provocations, il y avait un cœur tendre et un douloureux secret? Une histoire estivale, les pieds dans le sable, où l'amitié, permet finalement, de bien profiter de la plage. Et pour finir, le courageux voyage d'Albertine, qui se lance à la recherche de la terrible Furie qui terrorise tout le village sans que personne ne l'ait jamais vue. Au bout de sa quête, **La Furie**, c'est juste un bébé, sa mère et sa grand-mère, épuisées comme après un long voyage fait de danger, de faim et de froid... et la solidarité est possible au bout de la route. Bonnes vacances.

- ▶ **LA BAIGNADE**, d'Emma lidia Squillari, Éd. Grasset Jeunesse C1 C2
- ▶ **LA TRÈS GRANDE AVENTURE**, d'Anne Cortey, ill. Olivier Latyk, Éd. Grasset, C1 C2
- ▶ **POISSON ET CHAT VONT À LA MER**, de Joan Grant ill. Neil Curtis, Éd. Rue du Monde, C1
- ▶ **UNE NUIT À INSECT' HÔTEL**, de Claire Schvartz, Éd. Les fourmis rouges
- ▶ **LE CLAN DES CABOSSÉS**, de Jo Witek, ill. Walter Glassof, Éd. Actes Sud Junior
- ▶ **LA FURIE**, d'Agnès Laroche, ill. Mathilde George, Éd. Talents hauts

“Écrire me donne énormément, ça m'a offert deux vies pour le prix d'une”

BIO

Jean-Claude Mourlevat Lauréat 2021 du prix Astrid Lindgren, le «Nobel» de littérature jeunesse, pour son œuvre humaniste, dont les personnages, lors de voyages initiatiques, dans un temps et un espace suspendus, tissant réel et onirisme, amour et désir; font face à la vulnérabilité et à l'adversité... et partent vers l'âge adulte augurant un monde meilleur.



écrit des albums pour les petits, puis des romans pour les ados, mais aussi pour les adultes. En fait, c'est exactement la même difficulté, seul le traitement est différent.

COMMENT NAISSENT VOS HISTOIRES?

J-C.M.: C'est très mystérieux. À chaque fois que j'achève un roman, je suis dans un profond désarroi, j'ai l'impression que je ne pourrai plus écrire; ça peut durer des semaines, des mois, je n'ai plus d'histoire ou j'en ai trop. Ces projets suivent des chemins souterrains, ou sous-marins, jusqu'à ce qu'un jour il y en ait un qui fasse surface. Ça peut venir de l'enfance, de quelque chose de récent. Ça part d'une petite chose, d'une situation de départ, d'une scène comme au cinéma. Je n'ai pas de scénario. Surtout, je ne me demande jamais ce qui va intéresser les gens. C'est ce que moi j'ai envie de raconter. Si j'avais réfléchi une seconde à ce qui va plaire, je n'aurais jamais écrit *L'enfant océan* par exemple!

QUEL LIEN ENTRETENEZ-VOUS AVEC LES ÉCOLES?

J-C.M.: Un lien étroit, j'ai dû faire des milliers de rencontres, en CM2 mais aussi en collèges et lycées, c'en est étourdissant. C'est un lien de la reconnaissance, du plaisir et de la gratitude. Je me sens honoré qu'on ait aimé mon livre, qu'on l'ait partagé. J'ai adoré ce contact avec les enfants et les enseignants, qui sort aussi l'écrivain de sa grande solitude. Je me suis beaucoup amusé et me suis toujours senti très libre, étant de passage, de dire ce que j'avais envie, parfois de les déstabiliser un peu ou de les faire rire, même en ra-

contant des bêtises. J'ai répondu des centaines de fois aux mêmes questions, mais un élève m'a dit un jour une phrase qui m'a marqué: «merci de nous parler comme à de vraies personnes».

QUELLE PLACE À L'ÉCOLE POUR LA LITTÉRATURE JEUNESSE?

J-C.M.: J'apprécie que la littérature jeunesse ait trouvé une certaine place, ce qui n'a pas toujours été le cas. Je n'ai jamais rencontré un écrivain lorsque j'étais élève! Les profs qui m'invitent ne prennent pas cette littérature pour une sous-catégorie et sont conscients que les auteurs d'aujourd'hui écrivent les classiques de demain. Est-ce majoritaire chez les enseignants? Je ne sais pas. Mes expériences de lectures à haute voix dans des théâtres m'ont appris que c'est une entrée possible en littérature. Tout le monde aime écouter, et c'est très incitatif. Pourtant, beaucoup de profs ne s'y risquent pas, faute d'être à l'aise avec cet exercice. La formation professionnelle des enseignants prend-elle suffisamment en compte le placement de la voix, les questions de posture, l'attention au public...? Ce serait nécessaire.

QUELLE EST LA PLUS BELLE CHOSE QUE VOUS AYEZ APPRISE EN ÉCRIVANT?

J-C.M.: J'ai appris que je savais le faire et j'ai mis 40 ans à découvrir que je pouvais écrire. J'ai eu une vie avant et une vie après. Une nouvelle vie s'ouvrait à moi. C'est peut-être une façon de donner un sens à ce qui nous arrive. La vie est incroyablement chaotique, avec beaucoup de contradictoire, écrire des histoires donne du sens, ça m'apporte une sorte d'apaisement, même s'il y a beaucoup de fantaisie et de souffrances. Écrire me donne énormément, ça m'a offert deux vies pour le prix d'une.

QUELLE PLACE POUR LA LECTURE CHEZ LES ENFANTS D'AUJOURD'HUI?

J-C.M.: Joker! Je ne voudrais pas faire des réponses passe-partout, faute d'avoir des études précises sur ce sujet. J'ai l'impression que les enfants aujourd'hui lisent énormément, peut-être plus que moi autrefois. Mais je suis un inventeur d'histoires et pas un sociologue...

PROPOS RECUEILLIS PAR MARION KATAK



© Shutterstock.com

Pour les personnes LGBTI, le chemin vers l'égalité est encore long

Les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI) ont gagné ces dernières années une place et une reconnaissance croissantes en Europe. Mieux protégées par les droits, mieux représentées dans le monde des médias ou de la culture, elles affichent plus ouvertement leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Dans ce contexte, les conclusions du deuxième rapport publié par l'Agence droits fondamentaux de l'Union européenne (le précédent datait de 2012) sont paradoxales. En effet, une grande partie des 140 000 répondants LGBTI interrogés évoquent toujours la peur, la haine ou la discrimination comme faisant partie de leur quotidien. Six sur dix évitent de tenir la main de leur partenaire en public,

deux sur cinq affirment avoir été harcelés l'année précédente, un sur cinq se sent discriminé sur son lieu de travail et plus d'un sur trois lors des sorties. Au plan économique, une personne sur trois déclare avoir des difficultés à subvenir à ses besoins. Pour chercher des raisons de se réjouir, il faut aller dans le milieu scolaire. Parmi les 15-17 ans questionnés, un sur deux déclare déjà avoir été soutenu par un membre du corps enseignant ou un autre élève.

LA FRANCE MAL PLACÉE

Au sein des 27 pays de l'Union européenne (UE) interrogés, le « pays des droits de l'homme » n'a pas spécialement de leçons à donner. Les personnes LGBTI y sont 39% à déclarer avoir été harce-

lées dans l'année (38% dans l'UE), 14% à avoir été victimes d'agression (11% UE), 54% à considérer que les préjudices et l'intolérance ont augmenté (28% UE). Face à cette situation dégradée, le rapport invite l'UE et ses États membres à renforcer les mesures de protection des personnes LGBTI. Parmi celles-ci : lutter contre les crimes de haine en instaurant une tolérance zéro envers la violence et le harcèlement et en favorisant leur signalement, adopter la directive européenne d'égalité de traitement, créer un environnement sûr et favorable pour les jeunes LGBTI à l'école. Un volontarisme politique indispensable à une nécessaire évolution des consciences sur des questions cruciales de droit, d'égalité et de liberté. PHILIPPE MIQUEL

Coup de pouce à la petite reine

C'est un peu une révolution dans un pays très attaché à la voiture. Les députés, dans le cadre du projet de loi « Climat et résilience », viennent d'adopter une série d'amendements parmi lesquels l'extension de la prime à la conversion, jusqu'à présent réservé aux voitures, à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'un vélo-cargo familial ou professionnel. Après le plan vélo de 2018, la loi mobilités de 2019 et le plan vélo du déconfinement de 2020, qui a vu exploser les ventes en France (2,6 millions de vélos vendus en 2020 dont 500 000 VAE), la prolongation du coup de pouce vélo pour les réparations est aussi une nouvelle avancée vers de nouvelles modalités de déplacement plus écologiques. Moins de voitures polluantes, moins de circulation automobile, ces mesures dans l'air du temps correspondent aussi aux problématiques des familles rurales ou périurbaines multimotorisées. Reste aux parlementaires à définir les conditions et les montants correspondant à ces aides qui pourraient être de 40 à 50 % du prix du vélo VAE. La participation au financement des abonnements de



© Shutterstock.com

transports en commun reste en débat alors que le « rétrofit » permettra le financement de la transformation de véhicules à motorisation thermique en motorisation électrique. Face à la transition écologique et au développement du vélo, les collectivités vont aussi avoir besoin de fonds pour construire de nouvelles pistes cyclables. C'est ce qu'ont fait la ville de Paris et l'Ile-de-France au printemps dernier, en plein confinement, en créant les « coronapistes » provisoires dont l'avenir dépend surtout des maires. Si 60 km de pistes devraient être pérennisés dans Paris, le pari semble plus difficile à tenir pour certains départements franciliens. VIRGINIE SOLUNTO

À quand un pôle public du médicament ?

La pandémie a mis en évidence les limites de la production des médicaments et des vaccins par le secteur marchand. Une concurrence indécente s'est fait jour entre les grands groupes pharmaceutiques, soupçonnés d'organiser la pénurie pour faire monter les prix de produits basés sur des technologies issues de la recherche publique et vendus largement au-delà de leur prix de revient. Concernant les masques ou les seringues, le peu d'enthousiasme de l'industrie à fournir en quantité suffisante des produits à faible valeur ajoutée a également lourdement pénalisé les dispositifs publics de prévention et de soin.

Face aux « Big Pharma », qui développent des stratégies guidées avant tout par le désir d'assurer leur profit, un certain nombre d'acteurs associatifs, politiques et syndicaux dont la FSU portent depuis plusieurs années la proposition de création d'un pôle public du médicament. Cet organisme impulserait la recherche, la production et la diffusion des médicaments essentiels en fonction de la satisfaction des besoins humains en matière de santé. Une proposition de loi en ce sens a été rejetée en décembre dernier par le Sénat mais l'idée pourrait revenir en force au moment où il est nécessaire de tirer des enseignements d'une crise sanitaire inédite. P.M.

LUDIVINE BANTIGNY,
historienne*
Université de Normandie

© H. Thouroude

1. LA COMMUNE, UN APPORT IMPORTANT ?

Pour la première fois, des hommes du peuple, ouvriers, artisans, instituteurs prennent le pouvoir et organisent une nouvelle forme de démocratie qui repose sur un espoir d'égalité, de justice sociale, de solidarité. On échangeait des idées, des projets, comme organiser le travail sur une base d'autonomie ouvrière et populaire. L'enjeu du travail des femmes était fondamental. Celui de l'école aussi, une école d'émancipation des enfants.

2. POURQUOI N'EST-ELLE PAS ENSEIGNÉE ?

Le paragraphe sur la commune dans les programmes date seulement d'il y a deux ans et à part Louise Michel, on ne parle pas d'autres figures ni des projets réalisés. Elle est honorée dans le mouvement ouvrier et social. C'est une histoire compliquée car la République a décidé d'écraser la Commune dans le sang. Difficile à porter car ce régime a décidé ce massacre lors de la semaine sanglante suivie par de nombreuses exécutions. Jules Ferry était un adversaire de la Commune et il l'a donc occultée dans l'enseignement car c'était une révolution radicale qui remet en cause l'ordre établi et la domination des classes possédantes. PROPOS RECUEILLIS PAR V.S.

*« La commune au présent », La Découverte, 2021

“Seules 10% des saisines émanent directement des enfants”

LES SAISINES CONCERNANT LES MINEURS ONT-ELLES ÉVOLUÉ ?

CLAIRE HÉDON : Près de 100 000 réclamations ont été adressées à l'institution en 2020 dont deux tiers représentent les difficultés des usagers auprès des services publics, le reste se répartissant entre les discriminations, la déontologie des forces de sécurité, l'orientation et la protection des lanceurs d'alerte et les droits des enfants. Depuis 2014, les saisines concernant les mineurs ont augmenté de plus de 10%. En 2019, 3 016 situations ont été traitées contre 2 758 en 2020, une légère baisse liée au confinement. L'institution est restée ouverte mais les équipes ont exercé à distance lors du premier confinement. Or, une partie des réclamants a besoin de contacts directs pour être accompagnée dans ses démarches. Depuis le début de l'année 2021, les saisines, toutes missions confondues, ont massivement augmenté, de plus de 20 à 25% par rapport à l'année dernière.

QUELS SONT LES MOTIFS ?

C.H. : En 2020, sur la défense des droits de l'enfant, le motif principal de saisine concerne la protection de l'enfance avec 30,7%. 26,1% des saisines portent sur l'éducation, la petite enfance, la scolarité et le périscolaire, 16,6% sur la santé et le handicap, 12,1% sur la filiation et la justice familiale, 10,2% sur les mineurs étrangers et 4,3% sur la justice pénale, l'adoption et autres réclamations. Les réclamations mettent en cause le fonctionnement d'établissements accueillant des mineurs et dénoncent des violences envers les enfants au sein des institutions publiques, le non-respect de décisions de justice ou une mauvaise prise en charge en protection de l'enfance. Le harcèlement scolaire, la question de l'insertion des élèves handicapés, les refus

d'inscription à l'école ou d'accès à la cantine représentent aussi un grand nombre de saisines. Seules 10% des saisines émanent directement des enfants, c'est bien trop peu. Nous avons encore un gros travail à faire pour être connu du public ! Informer systématiquement les enfants sur leurs droits est essentiel pour leur faire prendre conscience qu'ils en ont et les informer sur les moyens de recours s'ils sont en difficulté.

QUEL IMPACT A LA CRISE SUR LES DROITS DES ENFANTS ?

C.H. : La crise a touché particulièrement les personnes les plus vulnérables, dont les enfants. La crainte que nous avons est que cela les touche durablement. Sur la question de l'accès à l'éducation, les confinements ont mis en exergue et accentué les difficultés sociales déjà existantes. Les enfants et adolescents ont été privés de liens sociaux, de sorties, de sport, de loisirs et ressentent l'angoisse vécue par les parents. Les médecins alertent sur les effets de la

“Informer systématiquement les enfants sur leurs droits est essentiel pour leur faire prendre conscience qu'ils en ont”



© Mathieu Delmeestre

BIO

Claire Hédon, défenseure des droits (DDD), est notamment en charge de la défense des droits de l'enfant et s'assure qu'en toutes situations leur intérêt supérieur et leurs droits soient respectés.

crise sur leur santé mentale. D'autres réclamations ont aussi émergé comme des enfants refusés à l'entrée de supermarchés, la possibilité par les juges des enfants de prendre des décisions sans respecter le principe du contradictoire ou encore des enfants mineurs en détention laissés sans aucune éducation et visite. Les décisions publiques ont souvent été prises sans penser à l'impact sur les enfants. Il a fallu attendre février 2021 pour qu'une pédopsychiatre soit nommée au Conseil scientifique créé en mars 2020, soit près d'un an après.

LE PASS SANITAIRE PEUT-IL ÊTRE UNE ATTEINTE AUX DROITS DES ENFANTS ?

C.H. : Nous sommes à la fois dans une inégalité d'accès au vaccin et dans un non-respect des droits de l'enfant. La loi ne spécifie pas du tout si les mineurs sont concernés. Aucune autorité n'a pris en compte cette population dans l'élaboration du pass sanitaire. Une ouverture à la vaccination va se mettre en place pour les 12-15 ans mais ils n'auront pas les deux doses nécessaires avant l'été. Les enfants vont-ils devoir passer un test à chaque fois qu'ils vont assister à des événements où il y a plus de 1000 personnes ? Si le souhait n'est pas d'inclure les mineurs dans ce dispositif, ce que je préconise, cela devrait être indiqué de manière claire dans la loi en exemptant de façon explicite les mineurs ou en fixant un âge limite avec des modalités adaptées.

PROPOS RECUEILLIS PAR NELLY RIZZO

casden
BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean...
Inmatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BPC - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros
n° 493 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jehanno - Conception : Insign 2020 - M...
Visage à notre campagne de communication.

« **COMME NOUS,
REJOIGNEZ LA CASDEN,
LA BANQUE DE LA FONCTION
PUBLIQUE !** »

Carmen, Élise et Matthieu, Professeurs des écoles



casden.fr



Retrouvez-nous chez



Pourquoi privilégier la réparation des appareils électroménagers ?



Chaque année en France, près de 21 kg d'équipements électriques ou électroniques (réfrigérateurs, téléphones, ordinateurs...) sont jetés par habitant⁽¹⁾.

Pourtant, dans bien des cas, ils pourraient être réparés. Choisir cette solution, c'est contribuer au prolongement de la durée de vie des produits et participer à la réduction des déchets.

Réduire les déchets

Aujourd'hui, seules 40 % des pannes⁽²⁾ des appareils électriques et électroniques donnent lieu à une réparation en France. C'est peu, surtout quand on sait que 71 % des achats de lave-linges⁽³⁾ ont été effectués pour remplacer un appareil tombé en panne.

C'est pourquoi l'État rend désormais obligatoire l'affichage d'un indice de réparabilité pour certains appareils (lave-linge, smartphones, ordinateurs et téléviseurs). Cette note de 0 à 10 permet d'indiquer au consommateur si le produit est réparable, difficilement réparable ou non réparable. Le consommateur peut ainsi faire un achat éclairé, l'objectif étant de passer de 40 % à 60 %⁽⁴⁾ de taux de réparation pour les appareils électriques et électroniques d'ici 5 ans.

Économiser des ressources

La réparation permet de prolonger la durée de vie des produits avant qu'ils ne deviennent des déchets mais elle permet aussi d'économiser des matières premières et des ressources énergétiques. Par exemple, pour fabriquer un téléviseur

de 30 à 40 pouces, près de 300 kg de matières premières sont nécessaires et sa fabrication engendre l'émission de 374 kg de CO₂⁽⁵⁾.

On se retrouve souvent démuné lorsqu'un appareil tombe en panne hors garantie et il paraît alors plus facile de se tourner vers une offre de produit neuf. C'est pour y remédier que MAIF s'implique pleinement dans le développement de solutions pour faciliter l'accès à la réparation.

Depuis 2016, MAIF est partenaire de la Fondation Repair Café, dont elle soutient le développement en France. L'objectif est de changer les mentalités face au gaspillage, combattre l'obsolescence programmée et encourager la solidarité. Le grand public est invité à se former avec des experts bénévoles présents dans le Repair Café⁽⁶⁾. Ces passionnés partagent leurs connaissances et permettent un apprentissage par l'expérimentation.

Assurer la panne

MAIF propose à ses sociétaires de réparer les appareils électroménagers de moins de 5 ans en cas de panne lorsque c'est possible⁽⁷⁾.

Un lave-linge est composé en moyenne de⁽⁸⁾ :



Avec cette garantie incluse dans la formule 3 du contrat d'assurance habitation, les appareils remis en état sont plus longtemps utilisables.



assureur militant

(1) : Étude de l'Université des Nations Unies - 2017. (2) : Etude de l'Ademe et GIFAM - 2018 - Etat des lieux de l'activité de réparation des appareils électroménagers dans sa relation au produit et à la filière. (3) : 2^e édition baromètre Fnac-Darty juin 2019. (4) : Ministère de la transition écologique et solidaire - Dossier de presse : la loi anti-gaspillage dans le quotidien des français : concrètement ça donne quoi? janvier 2020. (5) : Ademe - « Ces objets qui pèsent lourd dans notre quotidien » - 2018. (6) : Fondation Repair Café Internationale - Panamalaan 4F - 1019 AZ Amsterdam - Inscrite à la Chambre de Commerce néerlandaise, sous le numéro 34383930. (7) : Dans les limites et conditions du contrat. (8) : Étude Ademe - « La face cachée des biens d'équipement » - 2018. MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le Code des assurances.